RCS: PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

#### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

### Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1977 B 03089

Numéro SIREN: 309 954 279

Nom ou dénomination : MATHIAUD-BOUCARD COURTAGES D'ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2022 sous le numéro de dépôt 149345



20221493452022

DATE DEPOT: 23/11/2022

N° DE DEPOT: 149345

N° GESTION: 1977B03089

N° SIREN: 309954279

DENOMINATION: MATHIAUD-BOUCARD COURTAGES D'ASSURANCES

ADRESSE: 69 RUE LA FAYETTE 75009 PARIS

MILLESIME: 2022

#### SARL MATHIAUD BOUCARD SARL AU CAPITAL DE 14.950 €

#### REGISTRE DU COMMERCE PARIS B 309954279 PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 11 JUILLET 2022 Greffe du tribunal de commerce de Paris Acte déposé le :

Sous le N°:

L'an deux mil vingt-deux, le onze juillet, à onze heures.

2 1 NOV. 2022

Les associés de la société SARL MATHIAUD BOUCARD, société à responsabilité limitée au capital de QUATORZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS, se sont réunis au siège social à PARIS 9ème, 69, rue La Fayette en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la Gérance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque associé entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame Christiane BOUCARD.

Madame la Présidente constate d'après la feuille de présence que les associés présents représentent plus des trois quarts du capital social et déclare en conséquence que la présente assemblée peut valablement délibérer.

Madame la Présidente dépose sur le bureau et communique aux associés :

- o la feuille de présence
- o l'inventaire, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022
- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions présentées à l'assemblée

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée qu'elle a été convoquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- o lecture du rapport de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022
- o approbation des rapports, bilan et comptes de l'exercice 2021-2022
- o affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2022
- o fixation de la rémunération de la gérance
- questions diverses

Après échange d'observations Madame la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

## PREMIERE RÉSOLUTION

L'assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité et la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, et sur les comptes dudit exercice, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## SECONDE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, donne quitus à la gérance, ainsi que pleine et entière décharge de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

# TROISIÈME RÉSOLUTION

Le résultat net bénéficiaire de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élève à 120.401,85 €. Ce résultat augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent, soit 9.272,52 €, totalise la somme de 129.674,37 €.

L'assemblée Générale, comme conséquence de la première résolution qui précède, décide de l'affectation suivante :

\* au compte *report à nouveau* 

9.272,52 €

\* dividendes distribuables

117.000,00 €

Le dividende net, par part, à distribuer est de 180,00 €.

Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France seront soumis sur ce dividende au prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17,2 % au titre des prélèvements sociaux et 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu). Ces prélèvements seront directement précomptés par la Société qui les reversera au Trésor Public.

Toutefois, ils ont la faculté d'opter pour l'assujettissement de ces revenus, après application d'un abattement de 40 %, au barème progressif de l'impôt sur le revenu, au lieu et place du taux forfaitaire de 12,8 %.

Dans cette hypothèse, l'option est exercée chaque année par le contribuable lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration. Une régularisation sera alors effectuée entre le montant de l'impôt sur le revenu dû sur les revenus distribués et le prélèvement forfaitaire de 12,8 % perçu à titre d'acompte.

Il sera payable conformément à l'article L.232-13 du Code de Commerce, au plus tard neuf mois après la date de clôture de l'exercice social, soit au plus tard le 30/12/2022

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que la société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices.

Exercice 2020-2021 175,00 € Exercice 2019-2020 170,00 € Exercice 2018-2019 180,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

# **QUATRIÈME RÉSOLUTION**

L'assemblée générale en tant que de besoin prend acte que le gérant a reçu une rémunération brute de 100.000 € au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 12 h 15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture faite a été signé par la Présidente de l'assemblée et le gérant.

Christiane BOUCARD La Présidente

Nicolas BOUCARD Le\Gérant

#### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

#### **DU 11 JUILLET 2022**

#### RAPPORT DU GERANT

Le chiffre d'affaires de l'exercice écoulé et qui s'est achevé le 31/03/22, s'établit à 484.862 € en légère augmentation en regard de l'exercice n-1 (472.714 €).

Le produit de nos placements financiers continue de diminuer, et ne s'élève plus qu'à 240 € alors que l'assiette reste constante.

Avant impôts, le montant des charges d'exploitation s'élève à 327.822 €, en légère augmentation, contre 313.56 € en 2021.

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation s'établit à 157.452 € et le résultat net après impôt ressort à 120.402 €, contre 120.671 € sur l'exercice n-1.

L'exercice s'est déroulé normalement, en présentiel, même si le télé travail se généralise chez nos clients et chez nos fournisseurs.

En dépit de la chute d'activité enregistrée par de nombreux clients sur l'exercice écoulé, les cotisations de révision n'ont pas trop impacté notre CA, notamment grâce à l'indexation qui progresse significativement ainsi qu'à nos efforts pour convaincre de nouveaux prospects et souscrire de nouveaux contrats.

Apres l'adhésion à la plateforme EDI Conformité en juin 2021, nous étudions la solution de signature électronique proposé par EDI Signature aux courtiers. Cette solution personnalisable semble d'usage simple, même pour un particulier.

	N° 2065-SD
	2022
RÉPUBLIQUE	
FRANÇAISE	Formulaire obligatoire
Liberté Égalité	(art 223 du Code général des impôts)
Fraternit IMPÔT SUF	R LES SOCIÉTÉS Timbre à date du service
Exercice ouvert le 01042021 et clos le 31032022	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entr	eprises de transport marítime), cocher la case
Control of a distribution of the state of th	and the value of the second of
A   IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	The state of the s
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
MATHIACD EQUCARD 69 RUE LA FAYETTE	
75009 PARIS	7 9 5 6 6 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6
SIRET 3 0 9 9 5 4 2 7 9 0 0 0 2	7 Mél: mathiaudboucard@wanadoo.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer	cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identi	fication de la société mére:
	SIRET
B ACTIVITÉ	and the second s
Activités exercées Activités des agents et courtiers d'ass	surances Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de	la déclaration n°2065-SD)
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 119 72	7 Déficit
2//5	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des
	brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au
2 Plus-values	taux de 10 %
PV á long terme imposables à 15%	
PV à long terme Autres PV imposables à	PV à long terme PV exonérées
Imposables à 19%	Imposables à 0% (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implan	itées en zones d'entreprises ou zones franches
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, a	ırt. 44 sexies-0 A
	44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art.	2011e de l'esti doctriation de la defense, arc 44 leroectes
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone fran	che Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 octies A Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
	Burnet and the latest
Société d'investissement Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.	244 quater vv
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné l	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale cu d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou coll	nciue avec un Etat etranger, un territoire ou une collectivite territoriale
E   CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (	
	in honce de la declaration in 2007-30)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	DECLADATION DAVE DAD DAVE CLEDACA
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPOT DE LA 1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n'	A DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une au	utre enlité du groupe pour la contre la case circontre
souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'ide	ntification fiscale de l'entité
désignée	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification	
de groupe	N°
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dé	matérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de
	toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquem	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CGD	
7 Rue Paul Escudier 75009 PARIS Tél:	Tél:
75009 PARIS   Tel:     OGA/OMGA   Viseur conventionné   (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 01062022 Lieu PARIS
115.11 of Salosso da Go, yo mort od da yioda oo itotiiofillo,	Qualité et nom du signataire: Gérant Nicolas BOUCARD
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature:
1	— ·

SAGE Experts-comptables janvier 2022

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

BILAN – ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôrs). 11121 MATHIAUD BOUCARD Désignation de l'entreprise : 69 RUE LA FAYETTE 75009 PARIS Durée de l'exercice précédent \* Adresse de l'entreprise Néant 🗆 \* Numéro SIRET \* 9 9 9 0 0 0 2 7 Exercice N clos le, [3|1|0|3|2|0|2|2] Amortissements, provisions AA Capital souscnit non appelé AC Frais d'établissement \* ΑB IMMOBILISATIONS INCORPORELLES CX CQ Frais de développement \* AF Concessions, brevets et droits similaires AG AH A1 Fonds commercial (1) ΑJ ΑK Autres immobilisations incorporelles 60 980 60 980 Al Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles Terrains IMMOBILISATIONS CORPORELLES ΑP Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels AR AS ΑΊ ΑL Autres immobilisations corporelles 40 542 37 304 3 237 ΑW Immobilisations en cours ΑX ΑY Avances et acomptes CS Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence FINANCIÈRES (2) CV CU Autres participations BB BC Créances rattachées à des participations BE BD Autres titres immobilisés BF BG Prêts BH BI 25 196 25 196 Autres immobilisations financières \* BK TOTAL (II) ВJ 126 717 37 304 89 413 Matières premières, approvisionnements BN BO En cours de production de biens BP BQ En cours de production de services BR BS Produits intermédiaires et finis BU ВТ Marchandises ΒV BW Avances et acomptes versés sur commandes BX BY 219 059 Clients et comptes rattachés (3)\* 219 059 ΒZ CA 2 603 Autres créances (3) 2 603 CRÉA CB CC Capital souscnt et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :..... 322 723 322 723 CE CDCF lcg 81 380 81 380 Disponibilités CH CI Charges constatées d'avance (3)\* CJ CK 625 765 TOTAL (III) 625 765 Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Écarts de conversion actif \* (VI) TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) 1A 752 482 37 304 715 178 (2) Part à moins d'un an des mobilisations financières nettes Renvois: (1) Dont droit au bail: CP (3) Part à plus d'un an : Immobilisations: Stocks: Créances:

AGE Experts-compt

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la nouce n° 2032

(A)	
4	

# BILAN — PASSIF avant répartition

Forme du	alaire ol Code g	ligatorire (article 53 A néral des impôts)  DILAIN — PASSIF avant repartition		
		Désignation de l'entreprise MATHIAUD BOUCARD	÷	Néant *
		Ex	ercice N	
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	14 950
	ĺ	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	ľ	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC	
v		Réserve légale (3)	DD	1 495
344		Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Daa		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF	
CABITAIIY BRODERS		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG	237 781
ADIT		Report à nouveau	DH	9 273
Ċ	,	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	120 402
		Subventions d'investissement	DJ	
		Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL	383 901
sp		Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Autres fonds	opres	Avances conditionnées	DN	
Autr	ᄘ	TOTAL (II)	DO	
SI	, ,	Provisions pour risques	DP	
Provisions	charge	Provisions pour charges	DQ	****
Pro	et	TOTAL (III)	DR	
	*	Emprunts obligataires convertibles	DS	
		Autres emprunts obligataires	DT	
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	UD	
5	E	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El )	DV	52 200
DETTES (A)		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
רַ		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	191 261
		Dettes fiscales et sociales	DY	40 658
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
		Autres dettes	EA	47 158
Con	ipte ul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
		TOTAL (IV)	EC	331 277
		Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	715 178
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
SI.	(2)	Dont Écart de réévaluation libre	1D	
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	331 277
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

# 3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

	général des impé on de l'entre		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>		Néant '
resignau	on de l'entre	prise	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				- Neam
	•				Exercice N  Exportations et		
	Ţ	<del>-</del>		France	livraisons intracommunautaires	1=01	Total
	Ventes de	marchandises *	FA		FB	FC —	
-	Production	n vendue biens *	FD		FE	_  <sup>FF</sup>	
PRODUITS D'EXPLOITATION		services *	FG FG	484 862	FII	→ FI	484 862
OITA	Chiffres d	'affaires nets *	FJ	484 862	FK	_ FL	484 862
EXPL	Productio	n stockée *				FM	
S	Productio	n immobilisée *			-	FN	_,,,,
ווחמי	Subventio	ns d'exploitation				FO	
PRO	Reprises s	ur amortissements et provisions, transferts de o	harges * (9)			FP _	172
	Autres pro	oduíts (I) (11)			<u>-</u>	FQ	240
				Total de	es produits d'exploitation (2) (I)	FR	485 279
	Achats de	marchandises (y compris droits de douane)*			<u> </u>	FS	
	Variation	de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de	matières premières et autres approvisionneme	nts (y compris droits	de douane)*		FU	4 209
	Variation	de stock (matières premières et approvisionnen	nents)*			FV	
NO	Autres acl	hats et charges externes (3) (6 bis)*	.,,			FW	90 841
ITATI	Impóts, ta	axes et versements assimilés *			•	FX	23 230
ILOI	Salaires et	traitements *	-,			FY	144 518
D'EX	Charges se	ociales (10)	····			FZ	62 310
CIIARGES D'EXPLOITATION	Z		amortissements *			GA	2 683
CIIAR	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux	provisions			GB	
_	OTAT PLOI	Sur actif circulant: dotations aux provision	; *	····	/ <u></u>	GC	
	D'EX	Pour risques et charges : dotations aux prov				GD	
	Autres ch	<u> </u>		<del></del>		GE	30
				Total de	s charges d'exploitation (4) (II)	- GF	327 822
1 - RI	SULTAT D	D'EXPLOITATION (I – II)			0 1 (/(/		157 452
	1	attribué ou perte transférée *			(III)	GII	
operations ea commun	-	portée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	
- 0	-	financiers de participations (5)			(-1)	GJ	
RS		des autres valeurs mobilières et créances de l'ac	if immobilisé (5)			GK	<u>.</u>
NCIE		térêts et produits assimilés (5)	ii iiiiiiooiase (5)			GL	394
PRODUITS FINANCIERS		sur provisions et transferts de charges				GM	
STI	<del>-</del> -	es posítives de change	<del></del>			GN	<del></del>
RODI		nets sur cessions de valeurs mobilières de place	mont			GO GO	
2	Flocults	nets sur cessions de vaicurs moduleres de place	nent		otal des produits financiers (V)	GP -	394
ES	Dotations	s financières aux amortissements et provisions *	<del></del>		otal des produits imaneters (1)		
CHARGES FINANCIERES						$ \frac{GQ}{GR}$ $-$	
INAN	ļ	t charges assimilées (6)		_		GS -	
ES FI		es négatives de change				GT	
ARG	Charges n	ettes sur cessions de valeurs mobilières de plac	ement			<b>→ ト</b> ー	
	<u> </u>			To	otal des charges financières (VI)	- GU -	
2 - R	_	FINANCIER (V – VI) COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III –			<u>.</u>	GW GW	394 157 847

# (4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFiP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dés	signati	on de l'	entreprise MATHIAUD BOUCARD				Néant	*
_				<del></del> .		Ex	ercice N	
	S	Produ	ts exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
STIO	EXCEPTIONNELS	Produ	ts exceptionnels sur opérations en capital *		ΗВ			
PROD	EPTT(	Repris	es sur provisions et transferts de charges		нс			
	EX		Total des produits exceptionne	Is (7) (VII)	НD			
	SI	Charge	es exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
SES	EXCEPTIONNELLES	Charg	es exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
CITA	EPTIO	Dotati	ons exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		НG			
	EXC		Total des charges exceptionnelles	(VIII)	НН			
4	RÉ	SULT	AT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)	_	ні			
Pa	ırticip	ation de	s salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	нJ			
In	npôts	sur les 1	pénéfices *	(X)	HK		37	445
			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL		485	669
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII	+ IX + X)	НМ		365	267
5	– BÉ	NÉFIC	E OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN		120	402
	(1)	Dont 1	produits nets partiels sur opérations à long terme		НО			
			produits de locations immobilières		НҮ			
	(2)	Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G			
		_ {	— Crédit-bail mobilier *		HP			
	(3)	Dont	— Crédit-bail immobilier		НQ			
	(4)	Dont o	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		111			_
	(5)	Dont	produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont	intérêts concernant les entreprises liées		1K			
	(6bis)	Dont	dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		нх			
	(6ter)	Dont:	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont	amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
13	(9)	Dont	transferts de charges		A1			172
RENVOIS	(10)	Dont	COtisations personnelles de l'exploitant (13)  (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2			
RE	(11)	Dont	redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			_
	(12)	Dont	redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
			primes et cotisations émentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires	A9				
	(13)	Dont	Otisations facultatives Madelin  A7  Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	(7)	Détail annexe	des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, teproduire le cadre (7) et le joindre en	Charges exceptionnelles	Exerc	ce N Pro	duits exceptions	nels
	(8)	Détail c	les produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges anténeuses	Lacre	ce N	roduits antérieur	
		<u> </u>						
	i							

SAGE Experts-comptables janvier 2022

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

	)ésis	gnation de l'e	entreprise <u>MATHIAU</u>	JD BC	DUCARD				Néant [ ]*					
١	CADRE A IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au debut de l'exercice	Con	Augmen sécutives a une reévaluairin pratiquee cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, creations, apports et virements de poste à poste		
2	Ž	Frais d'établis	ssement et de développemen	ı		TOTALI	cz	_ 1	D8		D9	3 -		
mes)*	2	Autres post	es d'immobilisations inco	rporel	les 7	TOTAL II	KD	60 980	KE		KF			
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Terrains					KG		КН		ΚI			
montant		Sur sol pr	ropre Oont Composants	L9		ľ	кл	,	кк		ΚL	71		
porter le		Sur sol pr	autrui Dont Composants	и1			КМ		KN		ко			
Ne pas re		Installation et amena	ons générales, agencements* gements des constructions	Dont Composa	ants M2		KΡ		кQ		KR			
	<u>a</u>	<del></del>	echniques, matériel	Dont Composa	142		кs		кт		ΚU	- 10		
	ਜੂ   	Installatio	ons générales, agencements, ments divers *	<del></del>	<del></del>	I-	κν	6 400	KW		кх			
	CORPORELLES	ss sat	de transport *				KY		ΚZ		LA			
ľ	ا د	Materiel et mobili	de bureau er informatique				LB	40 009	LC	669	LD			
		Emballag	ges récupérables et				LE		LF		LG			
	ŀ		tions corporelles en cour	3			LH		LI	at .	LJ			
	ŀ	Avances et	-				LK		LL		LM			
	ţ					TOTAL III	LN	46 409	LO	669	LP			
-	-	Participation	ns évaluées par mise en e		ence		8G		8M		8T			
, F	EKES	Autres parti				<del></del>	8U		8V		8W			
	FINANCIERES		s immobilisés				ΙP		IR		15			
	ZI		res immobilisations finan	cières	-		lT	25 196	IU		1V			
	ł				Т	OTAL IV	LQ	25 196	LR	·	LS			
		`T(	OTAL GÉNÉRAL (I + I	1 + 111 -			ØG		ОН	669	O1			
L_	Di						-	Valeur brute des		<u></u>				
		.   .	MMODIL POSTONO	$\vdash$	nar virona		minuti	par cessions à des tiers ou mises	1	immobilisations à	_	Reevaluation legale * ou évaluation par mise en équivalence		
-	Т		MMOBILISATIONS		par vireme à p	ent de poste poste	Minut	pur cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			_	Recvaluation regale * ou evaluation par mise et equivalence  Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice  4		
-	Т	Frais d'étable et de dévelo	issement TOTAL I	IN	par vireme å p	nt de poste	CØ	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant	DØ	immobilisations à la fin de l'exercice	D7	Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice		
-	INCOKE.	Frais d'étable et de dévelo	issement TOTAL I	IN IO	par vireme å p	nt de poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant	DØ LW	immobilisations à la fin de l'exercice	_	Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice		
-	Т	Frais d'étable et de dévelo Autres poste	issement TOTAL I		par vireme å p	nt de poste	СФ	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant	1	immobilisations à la fin de l'exercice 3	D7	Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice		
-	Т	Frais d'étable et de dévelor Autres poste incorporelles	issement TOTAL I	10	à p	nt de poste	CØ LV	par cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW	immobilisations à la fin de l'exercice 3	D7	Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice  4		
-	Т	Frais d'établet de dévelo Autres poste incorporelles Terrains	issement oppement se d'immobilisations se TOTAL II  Sur sol propre Sur sol d'autrui	IO IP IQ IR	à p	nt de poste	CØ LV	par cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une muse en équivalence 2	LW	immobilisations à la fin de l'exercice 3	D7 IX LZ	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
a a COST a	INCORF.	Frais d'étable et de dévelce Autres poste incorporelles Terrains	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am.	IO IP IQ IR des IS	à p	nt de poste	CØ LV LX MA	pur cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980	D7 1X LZ MC	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
a a COST a	INCORF.	Frais d'étable et de dévelce Autres poste incorporelles Terrains	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et ou fels	IO IP IQ IR des IS	à p	nt de poste	CØ LV LX MA	pur cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980	D7 IX LZ MC	Valeur d'origine des immobilisations en îin d'exercice		
a a COST a	INCORF.	Frais d'étable et de dévelor Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et ou	IO IP IQ IR des IS	, áp	nt de poste	CØ LV LX MA MD	pur cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980	D7 IX LZ MC MF	Valeur d'origine des immobilisations en îin d'exercice		
a a COL	ORPORELLES INCORP.	Frais d'établet de dévelce Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations lage industr	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et auconstructions techniques, matériel et ou iels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport	IO IP IQ IR des IS	, áp	nt de poste	CØ LV LX MA MD MG	pur cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MH	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980	D7 IX LZ MC MF MI	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
a a COL	ORPORELLES INCORP.	Frais d'étable et de dévelor Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations lage industr	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et ou fels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier	IO IP IQ IR des IS III IU IV IW	å p	nt de poste	CØ LV LX MA MD MG	par cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	LW LY MB ME MHI MK	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980	D7  IX  LZ  MC  MF  MI  ML	Valeur d'origine des immobilisations en îin d'exercice		
nary, a	ORPORELLES INCORP.	Frais d'établ et de dévelc Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations lage industr  Autres immobilisations	Sur sol propre Sur sol d'autruí Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et ou fels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et	IO IP IQ IR des IS III IU IV IW	á p	nt de poste	LV LX MA MD MG MJ MM	par cessions a des bers ou muses hors service ou résultant d'une muse en équivalence  2	LW LY MB ME MHI MK MN MQ	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980  6 400	D7  IX  LZ  MC  MF  MI  ML  MO  MR	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice  4		
nary, a	ORPORELLES INCORP.	Frais d'étable et de dévelce Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations lage industr  Autres immobilisations corporelles	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et ou fels  Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables de	IO IP IQ IR des IS til- IT IU IV	á p	nt de poste	CØ LV LX MA MD MG MJ MM	par cessions a des bers ou muses hors service ou résultant d'une muse en équivalence  2	LW LY MB ME MHI MK MN MQ	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980  6 400	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice  4		
nary, a	ORPORELLES INCORP.	Frais d'étable et de dévelce Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations lage industr  Autres immobilisations corporelles	Sur sol propre  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et ou fels  Inst. gales, agencts, aménagements divers  Matériel de transport  Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables divers *  ons corporelles en cours	IO IP IQ IR des IS til- IT IU IV IW et IX	á p	nt de poste	CØ LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV	pur cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une mise en équivalence  2  6 535	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980  6 400	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MU	Valeur d'origine des immobilisations en l'in d'exercice		
nary, a	ORPORELLES INCORP.	Frais d'étable et de dévelce Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations lage industr  Autres immobilisations corporelles  Immobilisatic  Avances et	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et ou fels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables d divers * ons corporelles en cours acomptes  TOTAL III	IO IP IQ IR IS IS III IV IW IW MY	á p	nt de poste	CØ LV LX MA MD MG MJ MM MP MS	pur cessions a des bers ou muses hors service ou résultant d'une muse en équivalence  2	LW LY MB ME MHI MK MN MQ MT MW	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980  6 400	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB	Valeur d'origine des immobilisations en l'in d'exercice		
ts-comptables Janvier 2022	CORPORELLES	Frais d'étable et de dévelce Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations lage industr  Autres immobilisations corporelles  Immobilisatic  Avances et	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et ou fels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables divers * ons corporelles en cours acomptes  TOTAL III ns evaluees par	IO IP IQ IR des IS til- IT IU IV IW IX MY	á p	nt de poste	CØ LV LX MA MD MG MJ MM MP MS ND	pur cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une muse en équivalence  2  6 535	LW LY MB ME MHI MK MN MQ MT MW NA	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980  6 400	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MV NB	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice  4		
ts-comptables Janvier 2022	CORPORELLES	Frais d'établet de dévelce Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations lage industr  Autres immobilisations corporelles  Immobilisations d'étable de l'étable de l'é	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et our fels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables divers * ons corporelles en cours acomptes  TOTAL III ms evaluees par nivalence	IO IP IQ IR des IS til- IT IU IV IW et IX MY NC	á p	nt de poste	CØ LV LX MA MD MG MJ MM MP MS MV ND NG	pur cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une muse en équivalence  2  6 535	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980  6 400	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR ND NF NI	Valeur d'origine des immobilisations en l'in d'exercice		
ts-comptables Janvier 2022	CORPORELLES	Frais d'établet de dévelce Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations lage industres immobilisations corporelles  Immobilisations d'étable de la corporelles Avances et Participation mise en éque Autres parti	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et our fels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables divers * ons corporelles en cours acomptes  TOTAL III ms evaluees par nivalence	IO IP IQ IR des IS III IU IV IW Et IX MY NC IY IZ	á p	nt de poste	LV LX MAM MD MM MP MS MV ND NG	pur cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une muse en équivalence  2  6 535	LW LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980  6 400	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI	Valeur d'origine des immobilisations en l'in d'exercice		
ts-comptables Janvier 2022	ORPORELLES INCORP.	Frais d'étable et de dévelce Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations lage industr  Autres immobilisations corporelles  Immobilisations Avances et  Participation mise en éque Autres participation	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et ou fels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatíque, mobilier Emballages récupérables divers * ons corporelles en cours acomptes  TOTAL III ns evaluees par sivalence ficipations	IO	á p	nt de poste	CO LV LX MA MD MG MJ MS MV MZ ND OC	pur cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une muse en équivalence  2  6 535	LW LY MB ME MHI MK MN MQ MT MW NA NE NH	immobilisations à la fin de l'exercice  3  60 980  6 400	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR NO NS	Valeur d'origine des immobilisations en l'in d'exercice		
ts-comptables Janvier 2022	CORPORELLES	Frais d'étable et de dévelce Autres poste incorporelles Terrains  Constructions  Installations lage industr  Autres immobilisations corporelles  Immobilisations Avances et  Participation mise en éque Autres participation	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. constructions techniques, matériel et our fels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables divers * ons corporelles en cours acomptes  TOTAL III ns evaluees par rivalence ficipations s immobilisés	IO	á p	nt de poste	CØ LV LX MA MD MG MJ MS MV MZ ND NG ØC 2B	pur cessions a des ters ou muses hors service ou résultant d'une muse en équivalence  2  6 535	LW LY MB ME MHI MK MN MQ MT MW NA NE NH M7 ØY	60 980  60 980  34 142	D7 IX LZ MC MF MI ML MO MR NF NI OW OZ	Valeur d'origine des immobilisations en l'in d'exercice		



# TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION D.G,F.I.P N° 2054-bis-SD 2022 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

du Code général des impôts)									
				Exercice N	I clos le 3 1 0	3 2 0 2 2			
Les entreprises avant	pratiqué la réévalua	tion légale de leurs !	Immobilisations am	ortissables (art. 23)	8 bis J du CG1) doiven	ıt ioindre			
			ce au cours duquel la						
Désignation de l'entreprise : MA'	THIAUD BOUC	ARD				Néant X *			
CADRE A	Détermination du n	montant des écarts	T			<del></del>			
CADRE A	(col. 1 - col		Utilisation de la r	marge supplémentaire	d'amortissement	Montant de la			
	Augmentation	Augmentation	Au cours de	e l'exercice	Montant cumulé	provision spéciale à la fin de l'exercice			
	du montant brut	du montant	Montant	Fraction résiduelle	à la fin de l'exercice	[(col. 1 - col.2)			
	des immobilisations	des amortissements	des suppléments d'amortissement (2)	correspondant aux éléments cédés (3)	(4)	- col. 5 (5)]			
1 Concessions, brevets et	1	2	3	4	5	6			
droits similaires	<u> </u>	<u> </u>							
2 Fonds commercial									
3 Terrains									
4 Constructions	`		1		i				
5 Installations techniques mat. et out. industriels									
6 Autres immobilisations corporelles									
7 Immobilisations en cours									
8 Participations									
9 Autres titres immobilisés									
10 TOTAUX									
(1) Les augmentations du montant bru amortissables réévaluées dans les cu Le montant des écarts est obtenu en	onditions définies à l'an	ticle 238 <i>bis</i> J du code g	général des impôts et fig						
(2) Porter dans cette colonne le supplés	ment de dotation de l'ex	xercice aux comptes d'a	unortissement (compte	de résultat) consécutif	à la réévaluation.				
(3) Cette colonne ne concerne que les utilisé de la marge supplémentaire d	immobilisations rééva d'amortissement.	luées cédées au cours	s de l'exercice. Il conv	ient d'y reporter, l'ann	ée de la cession de l'é	lément, le solde non			
(4) Ce montant comprend: a) le montant total des sommes por	tées aux colonnes 3 et 4		ant correspond à des élé	iments figurant à l'act	if de l'entrentise au déh	unt de l'exercice			
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure oû ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.  (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».									
		-				·			
CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31	DÉCEMBRE 4076 II	MOUTÉS SUD LA C	BOVISION SPÉCIA	LE ALLDOINT DE L	/LIE EICCAL				
<b>(</b>					<u> </u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA			EXERCICE	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
2. FRACTION RATTACHÉE AU RÉ	SULTAT DE L'EXER	.CICE			- 1				

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2022

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des ampôts)

Dési	gnation de l'e	ntrep	orise <u>MATHI</u>	AU	D B	<u>ouc</u>	ARD														^1	léant [	□*
CA	DRE A		SI	TU.	ATIC	ons	ET M						EXERCICE DES				NΊ	S TECHI	งเดบ	ES	· · ·		
	IMMOBILISA	ATIO:	NS AMORTISSABLI	ES					nortissements l'exercice			Au	gmentations : dotations de l'exercice	•		Diminutions : au offérents aux él de l'actif et	ém <b>e</b>	nts sortis	Montant des amortisseme à la fin de l'exercice				its
Frais	d'établisseme	ent et	t de développements	3		CY			ű.		EL	L			EM			<u>-</u>	EN				
Fond	s commercial		···			RE					RF	L			RII		_		RJ				
Autr	es immobilis	ations	s incorporelles			PΕ				$\dashv$	PF	L.			PG				PH				
			TC	TAI	ΙI	RK					RM	L			RN				RO				
Terra						PI					PJ	L			PK.				PL				
	Sur sol propre					PM					PN				PO				PQ				
Con			ol d'autrui			PR	-				PS				PT				PU				
		inst. go aména	énéra es, agencements agements des constructi	et ons		PV					PW				PX				PY				
Insta	llations techniq	jues, r	matériel et outillage in	ndusti	riels	PZ			•		Q.A				QB				QC				
		Inst. ç əmén	générales, agenceme agements divers	nts,		QD			5 86	50	QE				QF				QG			5 8	360
,	Autres  -		iel de transport			QII					OI	┢			QJ				QK				
imm	obilisations L		iel de buteau et			l			35 29	97	QM	<del> -</del>	2 6	83	QN	• •		6 535	QO			31 4	144
co	rporelles		natique, mobilier allages récupétables et	diver	'S	QL Qr					Q.sı QR	H		-	QS				QT				
-			TO						41 15	{	QV		2 6	03	QW			6 535	\ ` ⊢			37 3	20.4
			TAL GÉNÉRAL			QU ØN			41 15	-	ØP	┝	2 6		80			6 535	QX ØR		-		304
	DRE B			_	_		111/EN	7 = 1				<u></u>	LA PROVISIO			AMORTI	99			206	TOIR		704
	OIL D	Τ-	VENTILATIO			ATIO		12-1	TIO ALL			<u></u>	LATTIOVISIO	• • •		RISES			DLI	100	110111		
	mobilisations nortissables	D	Colonne 1 différentiel de durée et autres			lonne dégre		A	Colonne mortissemen exceptions	n fisca	al	D	Colonne 4 lifférentiel de durée et autres			onne 5 dégressif	Α	Colonne ( mortissement exceptionn	fiscal		louveme amortis la fin de	sements	,
Frais	établissements	M9		N1				N2				N3		N4			N5			N6			
	commercial	RP	***	RQ				RR				RS		RT			RU			RV			
Autres incorp	immobilisation orelles	¹\$N7		N8				P6				P7		P8			P9			]Q1			
	TOTAL I	RW.		RX				RY				RZ		SB			SC			SD			
Terra	ins	Q2		Q3				Q4				Q5		Q6			Q7			Q8			
<sub>≌</sub> S	iur sol propre	Q		R1				R2				R3		R4			R5			R6			
Constructions	ur sol d'autruí	R7		R8				R9				S1		S2			<b>S</b> 3			S4 [			
	nst. gales, agenc	S5	******	  S6		_		<b>S</b> 7			ᄅ	S8		S9			TI			72			
inst. to	t am. des const. chniques	13		T4				T5			$\dashv$	T6		T7			T8			179			
<b>—</b>	nst. gales, agenc	-	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	┨				1						ŀ						-{			
[발 <u>2</u>	m. divers latériel de	บเ		U2				U3				U4		U5			U6			<sup>17</sup>			
t t	ransport	U8		U9				V1			_	V2		V3			V4			_\V5			
Idomin in	·lat. buteau et nform. mobilier	V6		V7				V8				<b>V</b> 9		W1			W2			₩3			
ğ	Emballages écup, et divers	W4		W.3				W6				W7		877			<b>W</b> 9			X1			
╨	TOTAL II	X2		X3	-			  X4			_	X5		X6			X7			$ _{X8}$			
Frais	d'acquisition de de participations	$\dagger$							<u> </u>			$\neg$		1				<u> </u>		$\forall$			_
tittes T	de participations OTAL III	NL									ŀ	NM	_							NO			
To	otal général + II + III )	NP		NQ				NR				NS.	-	NT	-		NU			NV			
Total	génétal son ventilé + NO + NR)	NW'					Total	géné	ral non venulé T + NU)	NY	Π		<u> </u>	1	$\Box$	Total général a (NW – N'	on ven	uk NZ					
-	ADRE C		1	_			1 (243	. 1			1						-/						
AF	FECTANT	LES	ITS DE L'EXER CHARGES RÉ EURS EXERCIC	PAF	RTIE	s	Mo		nt net au dél e l'exercice	but			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice				
F	rais d'émissio	n d'e	mprunt à étales												Z9				7.8				
Р	rimes de rem	bours	sement des obligation	ons											SP				SR				
						* [	Des explic	atio:	ns concernan	ıt cett	e rui	briqu	ue sont données dans	la no	tice no	2032							

#### PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A

	Nature des	s provisions	Montant au début de l'exercice 1		GMENTATIONS : tions de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	àlai	Montant fin de l'exercice
	Provisions pour gisements minie	reconstitution des ers et pétroliers *	3T	TA		ТВ	TC	-
	Provisions pour (an. 237 bis A-II	investissement	3U	TD		TE	TF	
		hausse des prix (1) *	3V	TG		ТН	n	
Chemical Co.	Amortissements	dérogatoires	3X	TM		TN	то	
	Dont majoration de 30 %	ns exceptionnelles	D3	D4		D5	D6	
	Provisions pour (art. 39 quinqui	prêts d'installation es H du CGD	IJ	IK		IL	IM	
		ns réglementées (1)	3Y	TP		TQ	TR	
1	<u> </u>	TOTAL I	3Z	TS		TT	TU	
	Provisions pour	litiges	4A	4B		4C	4D	
	Provisions pour aux clients	garanties données	4E	4F		4G	4H	
		pertes sur marchés	4j	4K	······································	4L	4M	
	Provisions pour	amendes et pénalités	4N	4P		4R	48	
	Provisions pour	pertes de change	4T	4U		4v	4W	
	Provisions pour tions similaires	pensions et obliga-	4X	4Y		4Z	5A	
,	Provisions pour impôts (1)		5B	5C		5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H		5]	5K	
Provisions pour		gros entretien et	ЕО	EP		EQ	ER	
	Provisions pour fiscales sur cons	charges sociales et	5R	58		5T	5U	
	Autres provision charges (1)	ns pour risques et	50	5W		5X	5Y	
Ì		TOTAL II	5Z	TV	•	TW	TX	
		- incorporelles	6A	6В	,	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F		6G	6Н	
	sur immobilisations	- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3		Ø4	Ø5	
		- titres de participation	90	99		9 <b>w</b>	9X	
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	ø6	Ø7		Ø8	09	
	Sur stocks et er	o cours	6N	6P		6R	68	
	Sur comptes cli		61	6U		6V	6W	
	Autres provision dépréciation (1	ns pour )*	6X	6Y		6Z	7A	-
		TOTAL III	7В	TY		TZ	UA	
	TOTAL GÉN	ÉRAL (1 + 11 + 111)	7C	UB		uc	UD	
			— d'exploitation	UE		UF		
		Dont dotations et reprises	— financières	UG		ин		
			- exceptionnelles	ர	··· <u></u> -	UK		
tn	es mis en équiva	lence : montant de la d	épréciation à la clôture de l'exe	rcice calculé sel	on les règles prévues à l	'article 39-1-5° du C.G.I.	10	
			née de constitution de la provis					

<sup>(1)</sup> à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

(8)

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

MATHIAUD BOUCARD Néant Désignation de l'entreprise : Montant brut A I an au plus A plus d'un an **ÉTAT DES CRÉANCES** CADRE A UΙ UN Créances rattachées à des participations UM Prêts (1) (2) UF UR US E P 25 196 25 196 Autres immobilisations financières ıп ŧΝ Clients douteux ou litigieux VA 219 059 219 059 UX Autres créances clients Créance représentative de titres Provision pour depréciation prêtés ou remis en garantie \* (Provision pour depréciation antérieurement constituée \* υo **Z**1 UΥ Personnel et comptes rattachés L'ACTIF CIRCULANT 4 Sécurité sociale et autres organismes sociaux IJΖ Impôts sur les bénéfices ٧N 2 599 2 599 État et autres Taxe sur la valeur ajoutée VΒ collectivités ٧N Autres impôts, taxes et versements assimilés publiques Divers VC Groupe et associés (2) Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations VR de pension de titres) Charges constatées d'avance VS 25 196 246 858 221 663 TOTAUX VT VU - Prêts accordés en cours d'exercice VD Montant (1)des - Remboursements obtenus en cours d'exercice (2)Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) A plus de 5 ans Montant brut A I an au plus A plus d'1 an et 5 ans au plus **CADRE B ÉTAT DES DETTES 7**Y Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) 7Z Emprunts et dettes VG à 1 an maximum à l'origine auprès des établissements à plus d'1 an à l'origine VΗ de crédit (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés 8B 191 261 191 261 Personnel et comptes rattachés 8C 4 086 4 086 Sécurité sociale et autres organismes sociaux 8D 27 141 27 141 État et Impôts sur les bénéfices 8E ٧V autres Taxe sur la valeur ajoutée collectivités Obligations cautionnées ٧X 9 431 9 431 publiques Autres impôts, taxes et assimilés ٧O Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 8J VΙ 52 200 Groupe et associés (2) 52 200 Autres dettes (dont dettes relatives à des 8K 47 158 47 158 opérations de pension de titres) Dette représentative de titres empruntés 7.2 ou remis en garantie \* Produits constatés d'avance 81. **TOTAUX** ٧¥ 331 277 331 277 (2) Montant des divers emprunts et dettes contrac-tés auprès des associés personnes physiques Emprunts souscrits en cours d'exercice ۷J VLEmprunts remboursés en cours d'exercice VΚ \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 9

DGFiP N° 2058-A-SD 2022

$\Gamma$	<u> </u>				E0	ulaira démană :::	stiten de tim	БД	Ţ	3*5a=+ □±		Exercice N. clos le : 3, 1, 0, 3, 2, 0, 2, 2,
Désig	nation de l'entreprise MATH	TAUD BOUCA	RD		rom	ulaire déposé au		ET		Néant □*	_	1
<b>—</b> —	RÉINTÉGRATIONS					BÉNÉFICE CO	OMPTABLE	DEI	LXER	LICE	WA	120 .02
admises en déduction résultat fiscal	Rémunération du travail de l'						nings (not 20 s	(dir.cc.	is I		WΒ	
lè du	Avantages personnels non déductible (sauf amortissements à porter ligne	ci-dessous)	WD			sements excédent s amortissements		es CG	WE	<u> </u>	XE	
Scal	Autres charges et dépenses somptua (art. 39-4 du C.G.L.)		WF	(6	entrep	ir les véhicules de rises à 178)			WG			
ises at fi	Fraction des loyers à réintégrer dans crédit-bail immobilier et de levée d'o	le cadre d'un	RA	(	Part (art.	des loyers dispen. 239 sexies D)	sée de réintég	ration	RB	)		
Soult	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cad		WI	C	harge	s à payer liées à d opératifs non dédi	es états et terr	toires	XX		xw	
du	Amendes et pénalités	<u>C III/ </u>	WJ			s financières (art. :			xz		1	
	Réintégrations prévues à l'art	icle 155 du CGI	•						_11	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	XY	<u> </u>
Charges	Impôt sur les sociétés (cf. pag		<del></del>								17	37 445
1			7,72-1101-50)	I Re	ésultats	bénéficiaires visés	,- l				1	
Quote-	part Bénéfices réalisés par une société W  Moins-values	7		a	l'article	209 B du CG1	L7				K7	
Régiacs d'imposition particuliers et impositions différées	nettes à	{ <del></del>	-		de 19	9 % (12,80 % pc	our les entre	prises	à l'imp	ôt sur le revenu)	1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
l dies	long terme	– imposée	es au taux de 0	%							ZN	
anes e surtice	Fraction imposab				{	- Plus-values	nettes à co	urt ten	me		WN	
Régiu F impx	au cours d'	exercices antéri	ieurs •		-1	– Plus-values	soumises a	u <b>r</b> égir	ne des	fusions	WΟ	
	Écarts de valeurs liquidative	s sur OPC (entr	eprises à l'IS)								XR	
Ráintá	grations diverses à	Intérêts	excédentaires 3' et 212 du C.G.1)	SU		7	ones d'entrepa	ises •	sw		ΨQ	
	er sur feuillet séparé DONT *	rait, Joet	) (t 212 dd C.G.1)	-		lo	Duote-part de 12	% des	M8		1	
PSING			-11-1				dus-values à tau	x zéro		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	.,	-
<u> </u>	gration des charges affectées										Y1	ļ <del> </del>
Résulta	at fiscal afférent à l'activité rel	evant du régim	e optionnel de	taxation	n au	tonnage					Y3	
			·			·				TOTAL I	WR	157 847
11.	DÉDUCTIONS					F	ERTE COM	1PTAI	BLE DE	L'EXERCICE	ws	<u> </u>
Quote-	-part dans les pertes subies pa	ar une société d	le personne o	un G.I.	E. •	_					WT	
Provisio	ns et charges à payer non déductibl	es, antérieurement	taxées, et réintég	grées dans	les ré	sultats comptable:	s de l'exercice	(cf. tal	leau 205	8-B-SD, cadre III)	Wτ	
	,	– imposées a	u taux de 15	% (12,80 9	% роц	r les entreprises	soumises à l'i	mpôt s	ur le reve	enu)	wv	
1	Plus-values	- imposées a	u taux de 0 %	 j							WН	
	nettes à	l ———	ıu taux de 19							<del></del>	WТ	
ition rées	long terme	l <del></del>			ites à	long terme ar	ntérieures				WW.	<b></b>
s d'imposition ticuliers et tions différées	, and the second					tiong territe at					XB	
es d'u		<del>' ' '</del>	ur les déficits	ameneul	-						1	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Autres plus-values imposées										16	
~ ·=	Fraction des plus-values net							.1		11	₩Z	
1 1	Régime des sociétés mères o Produit net des actions et pa	et des filiales * arts d'intérêts :	Qu à d	ote-part d iéduir <mark>e d</mark> e	ae fra es pro	is et charges res duits nets de pa	stant imposa articipation	ble	2A	<u> </u>	XA	
	Produits de participation inélig	ibles au régime	des sociétés mé	ères dédu	ictibl	es à hauteur de	99% (art 22	3B du (	GI)		zx	
1	Déduction autorisée au titre	des investissen	nents réalisés (	dans les	colle	ctivités d'outre	-mer *,				ZY	
ig.	Majoration d'amortissement	•									ΧD	
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise	9	Entreprises nouvelle	:s	1.2	]	eunes entreprises	innovantes	L5		XF	
i,p sa	5.5.5 THE CHAPTER WINDS # 147-5)	<u></u>	Société investisseme cotées (art. 208C)	nts immobilier	КЗ		Zone de restructu la défense (44 gen		PA	<u> </u>		
Vesur	Zone franche urbaine-TE	v	Bassin d'emploi à re	dynamiser	1F	1	Zone franche d'a	ctivité NG	XC	<del></del>	1	
~	(art. 44 ordies A.)  Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdectes)	Р	Zone de revitalisation	n rurale (art.	PC	<del> </del>	Zone de dévelop	pement	PB			
	<del></del>	Fire OPC (are:	44 quindectes)		70	1	prioritaire (art 44	epziecies)	لتنا		xs	
	Ecarts de valeurs liquidatives  dont déduction exceptionnelle		doni deduction excep	kınnelie		7	dont déduction nelle (art. 39 dess	exception	YC		<sup>می</sup> ا	}
Déducti diverses	S à (ant 39 deset)	<del>-</del>	(art 39 decies F) dont deduction exc		YH		nelle (art. 39 dens créance dégage		———	<i>1</i>	XG	ļ
détailler sur feui	let (art. 39 dans A)	D D	(art. 39 dean B) dont deduction exc		YB	ļ	report en armere dont deduction e	de déficit exceptions	ZI YL	———/ <b>′</b>	٦	[
séparé	(art. 39 decer D)	<b></b>	(art.39 deces F)		YI	J	nelle (art.39 dece	s G) .			Y2	ļ <del> </del>
<u> </u>	ction des produits affectés aux	activites eligib	ies au regime	ue taxati	on a	u tonnage	·			process = ==	ł	
<del>                                       </del>	RÉSULTAT FISCAL			<del>,                                     </del>						TOTALII	ΧΗ	
Résulta	at fiscal avant imputation des	déficits reportal	bles :	<b> </b>	bé.	néfice (I moins	i II)	XI		157 847		
				<u> </u>	dé.	icit (II moins I	)	] [		· ·	ΧJ	
Déficit	de l'exercice reporté en arriè	re (entreprises	à 17S) •					ZL				
Déficit	s antérieurs imputés sur les re	ésultats de l'exe	rcice (entrepri	ses à l'IS	5) *			] [			ΧL	
RÉSUL	TAT FISCAL BÉNÉFICE (li	gne XN) ou DÉ	FICIT reportab	le en av	ant (	ligne XO)		XX		157 847	хo	
* Des es	xplications concernant cette rubric	we sont données	dans la notice r	e 2032-N/	1T.SI	`						<del></del>

# DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2022

Désignation de l'entreprise MATHIAUD BOUCARD												
1.	. SUIVI DES DÉFICITS											
Dé	icits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4								
Do	nt déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4bis Non	mbre d'o	pérations sur l'exercice	K4ter								
	Cicits imputés (total lígnes XB et XL du tableau 2058-A)			K5								
Dé	icits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6									
Dé	îcit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ									
To	al des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)		YK									
II.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES (	CORR	ESPONDANTES									
	Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1° du CGI, dotations de l'exercice			ZT	6 292							
III.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE	DE L	IMPÔT									
	(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice							
I	ndemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles our les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1¢ bis Al. 2 du CGI*	zv		zw								
I	rovisions pour risques et charges *			<u>-</u>								
		8X		8Y								
		8Z		9A								
		9B		9C								
3	rovisions pour dépréciation *											
		9D		9E								
		9F		9G								
		9Н		91								
(	Charges à payer	<u> </u>										
		9К		9L								
		9М		9N								
_		9P		9R								
		9S		9T								
	TOTALV (VAL - 71/1 00) - 4 (VO - 71/1 00)	YO										
	TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)  à reporter au tableau 2058-A-2:	ш	ligne WI		ligne WU							
	CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSA	NTS (	art,237 septies du C	GI)	7							
	Montant au début de l'eversice		Imputations	1	Montant net à la							

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

# (11)

#### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dé	signa	ntion de l'entreprise :MATHIAUD_BOUCARD									Néar	nt   *
_		enort à nouveau figurant au bilan de l'exercice	ZB	T								
		ntérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	352	δ	Affectations aux réserves	– Aut	res réserves	ZD				
ORIGINES	R	ésultat de l'exercice précédant celui pour lequel de l'exercice précédant de l'exercice precédant de l	671	AFFECTATIONS	Dividendes			ZE			113	750
ORI		rélèvements sur les réserves ØE		AFFEC	Autres répartitions Report à nouveau	i		ZF ZG	<u> </u>	·		272
		TOTALI ØF 123	ZH	┼		123	023					
	REN	SEIGNEMENTS DIVERS	TOTAL II	L	<del> </del>	Exe	rcice N					
	212	- Engagements de crédit-bail mobilier (	précise pris en	z le pri	x de revient des biens	J7	<u></u>	YQ				
51430	ENGAGENENIS	- Engagements de crédit-bail immobilier	p.i.j c.i	Ci Cuit		<u> </u>		YR				
) W. O. W.	inch.	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
П		- Sous-traitance				······		YT		····		
	RCES	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont me	ontant d	es loyers des biens pris ir une durée > 6 mois	Ј8	5	XQ			46	121
	S	- Personnel extérieur à l'entreprise										
STES	ATSE	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocession	ns)			·	<del></del>	ss		****	8	287
S PO	EX G	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	-		11			ΥV				
DÉTAILS DES POSTES	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois										36	433
DÉTA	₹	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										841
lΓ		Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	-			
	IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (	dont ta	xe inté	rieure sur les produits	zs	Ь	9Z			23	230
֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֡֓֓֓֓֓֡֓֓֡֡֓֡֓		Total du poste correspondant à la ligne	FW du	tablea	u n° 2052	* <del></del>		YX		· · · · ·		230
Γ,	۷ ا	– Montant de la TVA collectée				··.		YY				
Ê	VAT	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au	titre des	biens e	t services ne constitua	ant pas des i	mmobilisations	YZ				
		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nomina	tive au 1	itre de	2019) •			ØВ				
	ĺ	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition										
٥	ck:	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes	mises à	la disp	osition de la société	•		zĸ				%
	DIVERS	- Numéro de centre agréé * XP			– Filiales et prévu par	participatio art, 38 II d	ns : (Liste au 20 e l'ann. III au C	059-0 CGD	G Si	oui co inon 0	ther 1	zr o
	Ī	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue a	u 4 de l	'article	238 <i>bis</i> du CGI pou	ur l'entrepri	ise donatrice	RG				
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exception	onnel che	z l'entre	eprise investisseur dans	s le cadre de l	l'article 217 octies	RH				
<u>;</u>	<u>.</u>	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	Plus-valu	es à 15 %	јк		Plus-values 2 0 %	л				
			Plus-valu	es à 19 %	јм ј		Imputations	JC				
5	3 [	Groupe: résultat d'ensemble JD	Plus-valu	es à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
	KEGIME DE GROUPE	grand and the second of the second	Plus-valu	es à 19 %	JP		Imputations	JF			,	
2	¥ [	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	Nº SIRE	T de la	société mère du group	pe JJ			$\prod$			

<sup>(1)</sup> Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

<sup>•</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



#### DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53.

Désign	Désignation de l'entreprise : MATHIAUD BOUCARD Néant 🗵*									
	A - DÉTERMINATION DE LA VALEU	R RÉSIDUEL <b>L</b> E								
Nature et date d'acquisition des élèments cédés Valeur d'origine Valeur nette réévalué				luée*	Amortissements pratiques en franchise d'impôt amortissemen			nts* Valeur résiduelle		
		<u></u>								
	2				-					
	3	<del></del> .								
	4	· · - · · · <u>- · · · · · · · · · · · · ·</u>						-		
suo.	5									
Sati	6									
llido	7									
- Immobilisations*	8						<del></del>			
<u>:</u>							· · · ·			
	9 .		<u> </u>				<del></del>		<u></u>	
	10	/				,				
	11		<u> </u>					<u> </u>		
ļ	12	•	1	<u> </u>		<u>.</u>				
<u> </u>		ES, MOINS-VALUES			Qualif	ication fiscale	des plus et me	oins-values réa	Plus-value	
	Prix de vente	Montant global ou de la m	de la plus-value oins-value	Cou	rt terme	19%	Long terme  15 % ou 12,80 %	0%	taxables à	
	. 7	(8	<u> </u>		9	1976	15 % 00 12,80 %		19 % (1)	
	1									
	2							-		
	3							_		
ns.	4									
Immobilisations*	5									
bilis	6					<u></u>			<del> </del>	
оши	7									
- I	8									
	9					,			<u> </u>	
	-									
]	[1]								·	
	12 13 Fraction résiduelle de la provision	spéciale de réévaluat	ion afférente aux					<u> </u>		
ļ	éléments cédés			+					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
ł	Amortissements irrégulièrement différé  Amortissements afférents aux éléme			+						
	tibles par une disposition légale  Amortissements non pratiqués en co		-	+		,				
ts	16 fiscale pour investissement, définie vement utilisée			+						
men	Provisions pour dépréciation des titre lues à long terme devenues sans obj								1.	
élé	Dotations de l'exercice aux comptes relevant du régime des plus ou moin	de provisions pour dép	réciation des titres	٠,	• • •				1	
- Autres éléments	20 Divers (détail à donner sur une note									
II - A1	Company of the control of the contro	Gickicounting (	(वस् वस्तुक्राताः					<del></del> -		
	CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR O				<i>1</i> 6,		(đis)		(6)	
CAPERO CONTACTOR DE LA CONTACTOR (Q)								(69)		
	explications concernant cette rubrique sont			et 210	E do CG!					

Formulaire obligatoire (article 53 A

## (13)

#### AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP  $N^{\circ}$  2059-B-SD 2022

du Code général des impôts)				<del></del>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<del></del>
Désignation de l'entrep					osé au titre de l'IR EU	Néant X *
	A ÉLÉMENTS ASSI (à l'exclusion des plus-values de	UJETTIS A fusion dont	AU RÉGIME FISCAL DE l'imposition est prise en cl	ES PLUS-VALUES À C narge par les sociétés abs	COURT TERME orbantes) (cf. cadre B)	
	Origine		Montant net	Montant	Montant compris	Montant
	Imposition répartie		des plus-values réalisées*	antérieurement réintégré	dans le résultat de l'exercice	restant à réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CC	iI)				
	Te	OTAL I				
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1 N - 2				
	]	N - 1			·	
		N - 2				
Plus-values réalisées		N-3				
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 4				
exercices antérieurs	différente (art. 39 quaterdecies	N - 5				
	1 ter et 1 quater du CGI)	N - 6			<u> </u>	
]	(à préciser) au titre de ;	N - 7				
	·	N - 8		<u> </u>		
		N - 9				
	To	OTAL 2				
	B PLUS-VALUES RÉINTÉC rique ne comprend pas les plus-va le fusion, d'apport partiel ou de scission orales soumises à l'impôt sur les socié	lues afférer	ntes aux biens non amortis	sables ou taxées lors des	CIAIRES DES APPORTS opérations de fusion ou d'a us-values d'apport à une sociét ofessionnelle exercée à ture indiv	apport.
	ne des plus-values et date fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant å réintégrer
						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
 				· <u> </u>		
ļ		<del></del>				
}					-	
		-				
<u> </u>		-				
		-				
					<u></u>	
		<u> </u>				
<u> </u>						<del></del>
<del> </del>		<del></del>		<del></del>		<del>.</del>
		TOTAL				

signation de l'entrepr	ise: <u>M</u>	ATHIAUD BOUCA	RD			Néant					
		Rappel	de la plus ou moins-value de l'e	exercice relevant du taux de 15 % <b>0</b> ou	12,8 %						
treprises soumises à l'impô	le aur lua acciációa	Pains	nets retirés de la cession de	e titre de sociétés à prépondérance	immobilières non cotées						
treprises soumises à l'impô	it sur le revenu	exclus d	exclus du régime du long terme (art. 219 l'a teois-0 bis du CGD 0.  Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supétieur à 22,8 ME								
			l a secies-0 du CGI) 0.	certains acres don't le priz de toven	e est superiour a 22,0 14 c						
1	ı - SUIVI	DES MOINS-VA	LUES DES ENTRE	EPRISES SOUMISES À	L'IMPÔT SUR LE REV	ENU					
Origine		Moin <del>s</del> -va		Imputations sur les plus-value	es à	Solde des					
		à 12,8	%	long terme de l'exercice imposables		moins-values à 12,8 %					
				à 12,8 %	1	_					
<u> </u>		<u>(2)</u>		3		<u> </u>					
Moins-values nettes	N	-									
	N-1										
	N – 2	<u> </u>									
Moins-values nettes à long terme	N – 3										
subies au cours des	N - 4	_									
dix exercices antérieurs	N-5										
(montants restant à déduire à la	N-6										
clôture du dernier	N - 7										
exercice)	N - 8				************						
	N-9										
	N - 10										
II - SUIVI D	ES MOII	NS-VALUES À L	ONG TERME DES	ENTREPRISES SOUMI	SES À L'IMPÔT SUR I	ES SOCIÉTÉS*					
Origine		Moins-va	lues	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values					
Oligine		À 19 %,	À 19 % ou 15 %	3 44 4	sur le résultat	à reporter					
		A 19%,	imputables	À 15 % ou	de l'exercice	col.J=S+D+F-G-					
		15 %	sur le résultat	19 %							
			de l'exercice								
①		2	<b>③</b>	•	<u></u>	.6					
loins-values nettes	N										
	N – 1										
	N = 2										

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 1 a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

N-6 N-7N - 8

Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants

testant à déduire à la cloture du detnier exercice)

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

e

#### RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2022

formulaire obligatoire (article 53A du Code

(pr	ersonn	ies morales soumise	es à l'impôt sur les s	sociétés seulement)*				
Désignation de l'entreprise : MATHIAUD BOUCA	RD						Néant ⊠*	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ	AL	'ENREGISTREI	MENT DE LA R	ÉSERVE SPÉCIAL	E POU	R L'EXERC	CICE N	
			Sous-comptes de l	la réserve spéciale des p	olus-value	s à long term	e	
'		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxée	es à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2							
TOTAL (lignes 1 et 2)	3							
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés								
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5							
TOTAL (lignes 4 et 5)	6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7							
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISI	ONS	POUR FLUCT	UATION DES C	OURS * (5°, 6°, 7°	alinéas	de l'art. 39	3-1-5° du CGI)	
montant de la réserve réserve figurant au bi	lan de cours	s de	montants prélevé	s sur la réserve			int de la réserve	
à l'ouverture de l'exercice l'année 2		donn	ant lieu ément d'impôt ③	ne donnant pas liet à complément d'imp	cu i		lôture de l'exercice	
		<i>*</i> }	1		ļ	ĺ		
			į			l		

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

#### LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2022

	DÉTERMINATION	DES EFF	ECTIFS ET DE I
(a)		•	•
	<b>16</b> )		DÉTERMINATION DES EFF

Désignation de l'entreprise: MATHIAUD BOUCARD		Néant □*
Exercice ouvert le: 01042021 et clos le: .31032022 Données en nombre	de m	ois 1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel *:	YP	2,00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	484 862
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	ок	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	ОТ	
TOTAL 1	ОХ	484 862
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН	240
Production immobilisée á hauteur des seules charges déductibles ayant concouru á sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	01	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	ОМ	240
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup>		
Achats	ОИ	4 659
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	44 270
Loyers et redevances, á l'exception de ceux afférents á des immobilisations corporelles mises á disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	oz	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ow	30
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	ΟU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	<b>C</b> 9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	Ol	48 959
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	436 143
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoulée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF, Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	436 143 
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé d n° 1330 CVAE	e cadre. .u dépôt	i du formulaire
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)  GX 484 862 Effectifs au sens de la CVAE *	EY	2,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX.	
Période de référence   GY   0   1   / 0   4   / 2   0   2   1   GZ   3   1   / 0   3	<u>                                     </u>	2 0 2 2
Date de cessation HR // /	<u> </u>	

(1) Altention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au

§ déclaration des effectifs.

### (17)

#### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2022

Néant □\*

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.) N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 31032022 N* SIRET 3 0 9 9 5 4 2 7 9 0 0 0 2 7
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MATHIAUD BOUCARD
ADRESSE (voie) 69 RUE LA FAYETTE
CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 650
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination
N' SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N' SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N' Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N' SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) M Nom patronymique BOUCARD Prénom(s) NICOLAS
Nom marital
Naissance: Date N' Département Commune Pays
Adresse: N° 93 Voie RUE JOUFFROY D'ABBANS
Code Postal 75017 Commune PARIS Pays
Titre (2) Mme Nom patronymique IRINITZ Prénom(s) CHRISTIANE
Nom marital
Naissance: Date N' Département Commune Pays
Adresse: N* 32 Voie RUE NUNGESSER ET COLI
Code Postal 75016 Commune PARIS Pays Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n'2032.

#### Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G I)

#### (18)

#### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N°2059-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital) Néant **⊠**\* N° de dépôt 31032022 N° SIRET 3 0 9 9 5 4 2 7 EXERCICE CLOS LE DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MATHIAUD BOUCARD ADRESSE (voie) 69 RUE LA FAYETTE CODE POSTAL VILLE 75009 PARIS NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 Forme jurídique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention N° Voie Adresse: Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention N° [ Voie Adresse: Code Postal Pays Commune Forme juridiqu<mark>e</mark> Dénomination % de détention N° SIREN (si société établie en France) Nº Voie Adresse: Code Postal Commune Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention N° [ Adresse: Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention N° Voie Adresse: Code Postal Pays Commune Forme juridique Dénomination % de détention N° SIREN (si société établie en France) Voie Adresse: Code Postal Commune Dénomination Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) % de détention Voie Adresse: Code Postal Commune Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention N° Voie Adresse:

Commune

Code Postal

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droîte de cette même case.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 *bis-*SD

2022

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTION	S ET PARTS S	OCIALES, A	INSI QUE DES F	REVENUS A	SSIMILÉS I	DIST	RIBUÉS	
Montant global brut des distributions (1) payées par la société	elle-même a	113 750	payées par un ét	ablissement ch	argé du servic	e des	titres b	
Montant des distributions correspondant à des rémunération	is ou avantages o	dont la société	ne désigne pas le	(les) bénéfici	aire (s) <sup>(2)</sup>	С		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit pa personnes interposées								
Montant des distributions						e		
autres que celles visées en						f		
(a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 4	0% prévu au 2° c	du 3 de l'article	158 du CGI (4)			i		113 750
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement	de 40% prévu au	2° du 3 de l'ar	ticle 158 du CGI			j		
Montant des revenus répartis (9)					Total (a	à h)		113 750
1 RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX	MEMBRES DE	CERTAINES	SOCIÉTÉS (sí ce	e cadre est insu	ffisant, joindre	un él	at du même	moděle)
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):	Pour les SARL	chaque associ	ées, au cours de la é, gérant ou non, d its forfaitaires de frai	désigné col.1,	à titre de trai	itemer	nts, émolume	ents, indemnités,
* SARL, tous les associés;				Montent	des sommes	versé	es:	
<ul> <li>SCA, associés gérants;</li> <li>SNC ou SCS, associés en nom ou commandités</li> <li>SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants</li> </ul>	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	cours de laquelle le			e de frais de représent ission et de déplaceme		autres que	is professionnels ceux visés dans onnes 5 et 6
	od en dodina		proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursem	ents	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6		7	8
ALAIN BOUCARD	2							
6 Bis RUE SOUBZMAIN 44000 NANTES					1			
NICOLAS BOUCARD	324					i	,	
93 RUE JOUFFROY D'ABBANS 75017 PARIS CHRISTIANE IRINITZ		<del> </del>			<del> </del>			<del> </del>
32 RUE NUNGESSER ET COLI 75016 PARIS	324							
or not resident to dear your rains					<del> </del>			<del> </del>
	-				Į			
			i					
				<u></u>			L	
J DIVERS		Chank	<u> </u>	<u> </u>	*	<u> </u>		
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en	cas de gerance i	iibre)						
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadr	e est insuffisant, joi	indre un état du	mêma modéla)					
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRE	PRISES PLACI	ÉES SOUS L	E RÉGIME SIMP	PLIFIÉ D'IMF	OSITION		*	
REMUNÉRATIONS	MOINS-VA	LUES A LONG	TERME IMPOSE	ES à	0 %	à	15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux	MVLT resta	int à reporter à	l'ouverture de l'ex	ercice				
apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT impu	tée sur les PV	LT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		sée au cours d	e l'exercice					
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGA		int à reporter	F DONS	L			**	1 7
Montant cumulé des dons et versements mentionnés si				ents et percus	s au titre de l	l'exer	rcice	
			ous autres docum					
7,011								

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Libert Libert Fallement

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  $N^{\circ}\,2067$  (2022)

01062022

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code genéral des impôts) ANNÉE ou exercice 01/04/2021 MATHIAUD BOUCARD Désignation de l'entreprise 75009 PARIS 31/03/2022 FAYETTE A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ADRESSE COMPLÈTE NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ M BOUCARD NICOLAS 93 RUE JOUFFROY D ABBANS 75017 PARIS 2 M THOMAS FREDERIC 50 BIS CHEMIN DU BOIS DES FOSSES 91180 ST GER 3 9 10 DÉPENSES ET CHARGES RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus) **AFFÉRENTES** Frais de TOTAL Montant des Montant des voyages et de Montant des Valeur des TOTAL aux immeubles DES COLONNES aux véhicules indemnités et remboursements rémunérations non affectés à l'exploitatio avantages en DES et autres biens (v. notice 7) de dépenses à caractère personnel (v. notice allocations déplacements (v. notice 6) de toute nature (v. notice 2) diverses (v. notice (3)) COLONNES nature 5 à 8 (v. notice (4) 1 à 4 (v. notice 13 ) 2 100 000 100 000 100 000 41 992 41 992 41 992 6 8 10 141 992 141 992 141 992 \*\* TOTAUX **B** - AUTRES FRAIS 10 Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficaire (toutes taxes comprises) Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement 8 447 Total 8 447 C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1): Bénéfic s Imposables Total des dépenses - de l'exercice . .2022 157 847 - de l'exercice . .2022 . . . (total col.9 + total col.10) 8 447 - de l'exercice précéder 160 176 - de l'exercice précédent 10 4 659

> À PARIS Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Nicolas BOUCARD

Nom et qualité du signataire

2022	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en réport en application de l'article 212 bis du CGI							
	rire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour mme si elles étaient imposées séparément)	la déte	rmination	de leur				
I – Monta	ant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice							
A-Règle	s de droit commun							
Charg	ges financiéres nettes de l'exercice	а						
EBITI	b							
Fracti (mont	(c-1)							
	on de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de ction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)						
B- Claus	e de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé							
Ratio	d							
Ratio	e							
Si (d) nette	f							
C- Régle	s applicables aux situations de sous-capitalisation							
plafo	ion de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier nd de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou es d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g						
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres								
II _ Suivi	des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction Inemployées en report							
		· 						
	des charges financières nettes en report							
la fra	de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de ction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du er exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i						
		1						

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	í	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : $(c-1) - (f)$ ou $(g) + 1/3 \times (h)$	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)		

#### B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	р
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r

l'exercice	inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	employées au titre de l'exercice (1)	clôture de l'exercice

SAGE Experts-comptables janvier 2022

<sup>(1)</sup> Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2022 Déterm	ination du résultat net d	Détermination du résultat net de cession, de concession ou d	de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	brevets et d'actifs inc	orporels assimilés i	mposable à tau	k réduit	2468
(A souscrire par les entreprise.	s non membres d'un groupe fisc	(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)						
I. Modalités de calcul du rési	I. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %	ŀ	  -  -					
-		2	3	4	5	9	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	e, famille vices	Dénomination	Date de premier exercice de	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de	Résultat net imposable à taux réduit impute sur le déficit de imposé à 10 9	ble à taux réduit imposé à 10 % 7b
Total				:				
2. Résultat net imposable à ta	uux réduit issu des inventions l	2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI	s par PINPI					
	Ţ	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	etée certifièe par l'INPI		Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention	à taux réduit issu nion		
· •								
lotal								
J. Resultat net imposable a ti	na reduit calcule en tatsant us	3, Resultat net imposable a taux reduit calcule en tatsant usage du rapport de remplacement			_			
	Date de l'agrèment		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément	. agrément				
			, ,					
	j							
Total								
	ļ	}	•			i		

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: 7 Rue Paul Escudier 75009 PARIS OGAVOMGA Viseur conventionné Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Examen de conformité

fiscale (ECF)

Nom et adresse du conseil:

Tél:

Identité du déclarant 01062022

PARIS Lieu:

Nicolas BOUCARD Qualité et nom du signataire: Gérant Signature:

prestataire:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Tél:

(Cocher la case correspondante)

1) BILAN – ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

11 | 2 MATHIAUD BOUCARD Désignation de l'entreprise : 69 RUE LA FAYETTE 11 12 75009 PARIS Durée de l'exercice précédent \* Adresse de l'entreprise Néant 🗆 \* Numéro SIRET \* 9 2 9 0 0 0 2 7 Exercice N clos le, | 3 | 1 | 0 | 3 | 2 | 0 | 2 | 2 | Brut Amortissements, provisions Capital souscrit non appelé (I) AA Frais d'établissement \* AΒ AC CX CQ Frais de développement \* ΑF Concessions, brevets et droits similaires AC AΗ A1 Fonds commercial (1) ΑJ AK Autres immobilisations incorporelles 60 980 60 980 ΑI Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles Terrains IMMENRILISATIONS CORPORELLES ΑP Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels AR ΑΊ ΑU Autres immobilisations corporelles 37 304 3 237 40 542 ٨N ΑW Immobilisations en cours ΑX ΑY Avances et acomptes CS Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence FINANCIÈRES (2) CU Autres participations BB BC Créances rattachées à des participations BD BE Autres titres immobilisés BF BG Prêts BH ΒI Autres immobilisations financières \* 25 196 25 196 ВК TOTAL (II) BJ 126 717 37 304 89 413 BL BM Matières premières, approvisionnements BN BO En cours de production de biens BP BQ En cours de production de services BR BS Produits intermédiaires et finis BU ВТ Marchandises ΒV BW Avances et acomptes versés sur commandes BX BY 219 059 Clients et comptes rattachés (3)\* 219 059 CRÉANCES ΒZ 2 603 Autres créances (3) 2 603 CB Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement 322 723 322 723 CD CE (dont actions propres CF CG Disponibilités 81 380 81 380 CI Charges constatées d'avance (3)\* TOTAL (III) CJ 625 765 625 765 Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW Primes de remboursement des obligations (V) CN(VI) Écarts de conversion actif \* TOTAL GÉNÉRAL (1 à VI) 1A 715 178 752 482 37 304 (2) Part à moins d'un an des mobilisations financières nettes Renvois: (1) Dont droit au bail: CP (3) Part à plus d'un an : Clause de réserve de propriété : \* Stocks: Immobilisations: Créances:

AGE Experts-comptables

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

# BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)  DILAIN — PASSIF avant repartition			·	
Désignation de l'entreprise MATHIAUD BOUCARD			Néant	□*
	Ex	ercice l	N	]
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé:		DA	14	950
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	)	DC		
Réserve légale (3)		DD	1	495
Réserves statutaires ou contractuelles  Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1  Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E]  Report à nouveau	·	DE		
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)]	DF		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	)]	DG	237	781
Report à nouveau		DH	9	273
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	120	402
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées *		DK		
TOTAL	. (1)	DL	383	901
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Produit des émissions de titres participatifs  Avances conditionnées  TOTAL		DN		
TOTAL	. (11)	DO		
Provisions pour risques		DP		
Provisions pour risques  Provisions pour charges  TOTAL		DQ		
TOTAL	(111)	DR		
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	)	D۷	52	200
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El Avances et acomptes reçus sur commandes en cours  Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	191	261
Dettes fiscales et sociales		DY	. 40	658
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	47	158
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL	. (IV)	EC	331	277
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I	à V)	EE	715	178
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
(2) Dont Écart de réévaluation libre		1D		
(2) Dont Ecart de reevaluation libre  Réserve de réévaluation (1976)		1E	· .	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	331	277
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		ЕН		

#### (3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A

	néral des impô n de l'entrep		MATHI	AUD BOUCARD		· ···						Néant	<b></b> *
· -			<del></del>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	i				Exercice N	_			
						France			Exportations et	Т	<del></del>	Total	
	Ventes de	marchandise	ac *	<del></del>	FA			FB	sons intracommunautaire	F	c		
-	venies de		biens *		FD —		<del></del>	FE -		$ \begin{bmatrix} 1 \\ F \end{bmatrix}$			
	Production	vendue '	services *		FG -	484	862	FH -		-	<u> </u>	484	862
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres d	affaires nets		<del> </del>			862	FK -	<del></del>	— F	-		862
PLOIT		n stockée *			1-7	101	- 002		<u>_</u>	— F			
D'EX		n immobilisé		<del></del>	•					—	-		
SEL		ns d'exploita								F	<del> </del>		
RODI				ons, transferts de charges *	(9)	<del></del>			<del></del>	—  F	, <del>                                    </del>		17
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		duits (1) (11					_			F	<u>,                                    </u>		24
-	Tracto pro	(-) (			***	Т	otal de	s produ	ts d'exploitation (2)	— 1.	`├──	485	27
	Achats de	marchandise	es (v comoris dre	oits de douane)*						F	s		
-			ırchandises)*							$- _{F}$			
			<del></del>	approvisionnements (y cor	noris droi	ts de douane)*			<del></del>	—   -	u		209
<u></u>		<del></del>		et approvisionnements)*	1				·	F	v 💳		
. F		•	es externes (3) (6	<u> </u>								90	84:
ATIC			ments assimilés *							—  F			3 230
LOT:		traitements								F	y -		518
D'EXI		ociales (10)							<del> ,</del>	F	z 🗀		310
CHARGES D'EXPLOITATION				- dotations aux amortis	sements *	:				G	A -		683
HAR	DOTATIONS EXPLOITATION	Sur immol	bilisation <b>s</b>	- dotations aux provision						G	В		<del></del>
Ŭ	TATI	Sur actif c	irculant : dotati	ons aux provisions *						$  _{G}$	c	<del></del>	
	DC D'EXF			lotations aux provisions						—  G	D		
F	Autres cha									G	E		3(
<u> -</u>		. B ()				т	otal de	s charge	s d'exploitation (4) (l	(I) G	F	327	7 82
1 - RÉS	SULTAT D	EXPLOITA	ATION (I – II)	<u>,</u>						G	G	157	7 452
			erte transférée *							II) G	H		
operations en commun			néfice transféré	<u> </u>	-					v) G	;, }		
<del>`</del>			participations (5	<del>.</del>							J -		
SES	Produits d	les autres va	leurs mobilières	et créances de l'actif immol	oilisé (5)					—  G	К		
INCIE			luits assimilés (5	<del></del>						G	L		39
FIN			s et transferts de							G	м		
PRODUITS FINANCIERS		es positives o								G	N		
GON!	Produits r	iets sur cessi	ons de valeurs n	nobilières de placement					······································	G	0		
				<del>.</del>		· · · ·	T	otal des	produits financiers (	v) G	P		39
RES	Dotations	financières	aux amortisseme	ents et provisions *			_		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	G	Q		
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et	charges ass	imilées (6)							G	R		
FINA	Différenc	es négatives	de change				<del></del>			G	S		
GES			·	mobilières de placement				-		G	Т		
HAR	<del></del> .						То	tal des o	harges financières (V	71) G	U		
	SULTAT F	INANCIER	(V – VI)					_		G	v		39
				'S (1 - 11 + 111 - 1V + V	_ VII					G	w —	151	7 84

# 4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFip N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dės	ignati	on de l'entreprise MATHIAUD BOUCARD				Néant	*
					Ex	rercice N	<del></del> .
	S	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
PRODUITS	NNET	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		нв			
PRODI	EPTIC	Reprises suc provisions et transferts de charges		нс			
_		Total des produits exceptionnels (7)	(VII)	HD			
	<u> </u>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
SES	NNEL	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
CIMBGES	EPTIO	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		НG			
	EXC	Total des charges exceptionnelles (7)	V111)	НН			
4 -	– RĖ	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		н			
Pa	rticip	tion des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	]нј			
In	ipôts	sur les bénéfices *	(X)	нк		37	445
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HI		485	669
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		НМ		365	267
5	- BÉ	NÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN		120	402
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		НО			
	<i>∕</i> 2\ 1	produits de locations immobilières		HY			
	(2) 1	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		1G			
	/2\ 1	— Crédit-bail mobilier *		HP			
	(3) 1	Oont — Crédit-bail immobilier		НQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		11H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		НХ			
	(6 <i>ter</i> )	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
	_	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
IS	(9)	Dont transferts de charges		A1			172
RENVOIS	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)  (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)  A5		A2			
RE	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	44	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		]			
	(13)	Dont consations facultatives Madelin A7 Dont consations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):  Charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en Charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	ionnelles	Exerc		eduits exception	ıncls
				_		<u>-</u>	
						<del></del>	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :  Charges anté	rieure <b>s</b>	lixero	_	roduits antèneu	urs
	<u> </u>					17	

SAGE Experts-comptables janvier 2022

Frais détablissement et de développement   TOTAL I   CZ   DB   DD	s, creations, apports its de poste à poste 3
Praise detablissement et de développement   TOTAL I   CZ	
Terrains	
Terrains	
Sur sol propre	
Sur sol d'autrui   Dont Composants   M1	
Installations techniques, matériel  Installations genérales, agencements, analysis industriels  Installations genérales, agencements, and analysis industriels  Installations genérales, agencements  Installations genérales, agencements  Installations devicts 'KX	,
Total lites participations examples  Participations évaluées par mise en équivalence  Autres participations  Autres titres immobilisations financières  Total lit   Lit	,
TOTAL IV LQ 25 196 IV  TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)  TOTAL OF B IMMOBILISATIONS  Installations générales, agencements, aménagements divers *  KV 6 400 KW KX	,
Matériel de bureau et mobilier informatique et mobilier et	
Materiel de bureau et mobilier informatique et mobilier et	,
Emballages récupérables et   LE	
Immobilisations corporelles en cours  LH  Avances et acomptes  LK  TOTAL III LN  46 409 LO  669 LP  Participations évaluées par mise en équivalence  8G  Autres participations  8U  8W  Autres participations  1F  1IR  1S  Prêts et autres immobilisés  1P  TOTAL IV  LQ  25 196 LR  LS  TOTAL IV  LS  TOTAL IV  LS  TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)  Diminutions  Par resente a des bers ou muses hor service ou résultant d'une mises en équivalence l'affonte et durie mise en équivalence l'affonte et durie mise en équivalence l'affonte et durie mises en équivalence l'affonte et viewelnce l'affonte et viewelnce l'affonte et durie mises immobilisations à la fin de l'exercice l'affonte et viewelnce d'alure mises en équivalence l'affonte et viewelnce l'affonte et	<u>.                                    </u>
Avances et acomptes  LK  TOTAL III  LN  46 409 LO  669 LP  Participations évaluées par mise en équivalence  8G  Autres participations  8U  Autres participations  8U  Autres immobilisés  IP  Frêts et autres immobilisations financières  IT  25 196 LR  LS  TOTAL IV  LQ  25 196 LR  LS  TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)  Diminutions  Diminutions  Diminutions  Diminutions  Diminutions  Diminutions  Diminutions  Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice  Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice  Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice  Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice  Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice  Valeur four le des immobilisations à la fin de l'exercice  Valeur four des l'exercice  Valeu	*
Participations évaluées par mise en équivalence  Autres participations  Autres participations  Autres participations  BU  Autres titres immobilisés  IP  IR  IS  Prêts et autres immobilisations financières  IT  25 196 IU  IV  TOTAL IV  LQ  25 196 LR  LS  TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)  CADRE B IMMOBILISATIONS  Par virement de poste à poste du muses hors service ou resultant du muses en douvellence du muses en douvellence du muses en douvelence du muses en douvellence du muse en douvellence du muse en douvellence du muse en douvellence du muses en douvellence du muses en douvellence du muses en douvellence du muse en douvellence du valeur d'une me en douvellence de la fin de l'exercice l'accertant de poste par muse me en douvellence de l'accertant d'une me en douvellence d'une me en douvelle d'une me en douvelle d'une me en douvellence d'une me en douvelle	
Participations évaluées par mise en équivalence 8G 8M 8T 8W	
Autres participations  Autres titres immobilisés  IP  IR  IS  Prêts et autres immobilisations financières  IT  25 196 IU  IV  TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)  OG  132 584 ØH  CADRE B IMMOBILISATIONS  Par virement de poste à poste à poste  Total de poste Aposte  Diminutions  Diminutions  Par dessions à des lucts ou muses hors service ou résultant d'une muse né couvelance d'une muse ne fourvailence d'une muse ne fourvailence d'une muse ne fourvailence d'une muse ne fourvailence la fin de l'exercice Valeur four des immobilisations à la fin de l'exercice	
TOTAL IV LQ 25 196 LR LS  TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) OG 132 584 OH 669 OJ  CADRE B IMMOBILISATIONS Par virement de poste à poste du muser se douvellence ou résultant du masse ne douvellence du masses la fin de l'exercice la fin de l'exercice la fin de l'exercice la fin de l'exercice l'actions l'act	
TOTAL IV LQ 25 196 LR LS  TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) OG 132 584 OH 669 OJ  CADRE B IMMOBILISATIONS Par virement de poste à poste du muser se douvellence ou résultant du masse ne douvellence du masses la fin de l'exercice la fin de l'exercice la fin de l'exercice la fin de l'exercice l'actions l'act	
TOTAL IV LQ 25 196 LR LS  TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) OG 132 584 OH 669 OJ  CADRE B IMMOBILISATIONS Par virement de poste à poste du muser nu conversation de la fin de l'exercice lisations de la fin de l'exercice lisations (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + III + IV) Valeur d'un muser nu conversation (I + II + III + I	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)  OG 132 584 ØH 669 ØJ  Diminutions  Diminutions  Diminutions  Par exessions à des luers ou muses immobilisations à la fin de l'exercice  IMMOBILISATIONS  Diminutions  Par virement de poste d'un service ou résultant d'une muse ne douvellence d'une muse ne douvelle d'une d'	
CADRE B IMMOBILISATIONS  Diminutions  Diminutions  Valeur brute des immobilisations à par varement de poste du par cessions à des tiers ou mises immobilisations à par varement de poste du me mise ne douvelance la fin de l'exercice lisations e	
CAORE B IMMOBILISATIONS par virement de poste à poste de sour seultant d'une muse en équivalence la fin de l'exercice lisations e	
	legale * ou évaluation en equivalence rigine des immobi- en fin d'exercice
Frais d'établissement	- 4 —
et de développement TOTAL I IN CO DO . D7  Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II IO LW 60 980 IX	
Terrains IP LX LY LZ	
Sur sol propre IQ MA MB MC	
Constructions Sur sol d'autrui IR MD ME MF	
Inst. gales, agencts et am. des	
constructions	
Inst. gales, agencts, amé-	-
Autres nagements divers 10 MM MR MR MR	
Matériel de bureau et	
corporelles informatique, mobilier IW MS 6 535 M1 34 142 MU	
divers * IX MV MW MX	<del></del>
Immobilisations corporelles en cours MY MZ NA NB	
Avances et acomptes NC ND NE NF	<u></u>
Participations evaluees par	
mise en équivalence IZ   QU    M/   M/	
Autres participations 10 ØX ØY ØZ	
Autres participations 10 0x 0Y 0Z  Autres titres immobilisés 11 2B 2C 2D	
Autres participations   10   0x   0y   0z	



# TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

(5 bis)	SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	J.C.	J.F	.1.1	: N	1 4	203	4-1	)1S-	·SL
	Exercice N clos le	L	3	1	0	3	2	0	2	2

	pratiqué la <b>réévatuat</b> déclaration jusqu'à (e THIAUD BOUC.	t y compris) l'exerci	immobilisations am ce au cours duquel la	ortissables (art. 238 provision spéciale (	B bis I du CGI) doive col.6) devient nulle.	ent joindre Néant 🔀 *
CADRE A	Détermination du m		Utilisation de la	marge supplémentaire	d'amortissement	
			Au cours d	e l'exercice		Montant de la provision spéciale à
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments	Fraction résiduelle correspondant aux	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	1	2	d'amortissement (2)	éléments cédés (3) 4	5	6
l Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions	•					
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
Les augmentations du montant bri amortissables réévaluées dans les ci Le montant des écarts est obtenu en      Porter dans cette colonne le supplés     Cette colonne ne concerne que les	onditions définies à l'art soustrayant des montar ment de dotation de l'ex immobilisations rééval	icle 238 <i>bis</i> J du code <sub>l</sub> nts portés colonne 1, c ercice aux comptes d'a	général des impôts et fi eux portés colonne 2 amortissement (compte	gurant à l'actif de l'enti de résultat) consécutif	reprise au début de l'ex à la réévaluation.	ercice.
utilisé de la marge supplémentaire ( 4) Ce montant comprend :  a) le montant total des sommes por b) le montant cumulé à la fin de l'e  (5) Le montant total de la provision sp	tées aux colonnes 3 et 4 xercice précédent, dans	la mesure où ce mont	-	-	_	ibut de l'exercice.
			<del></del> -			
CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31	DÉCEMBRE 1976 I	MPUTÉS SUR LA F	ROVISION SPÉCIA	LE AU POINT DE \	/UE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA	PROVISION SPÉCIAI	LE AU DÉBUT DE L	'EXERCICE			·
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉ	SULTAT DE L'EXER	CICE			<b>-</b>	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA	PROVISION SPÉCIAI	LE EN FIN D'EXERC	DICE		=	
Le cadre B est servi par les seules ent	reprises qui ont imputé l	eurs déficits fiscaleme	ut reportables au 31 déc	embre sur la provision	snéciale.	
Il est rappelé que cette imputation es à réintégrer chaque année dans leur résul	it purement fiscale et ne	modifie pas les monta	ınts de la provision spé	ciale figurant au bilan		ises en cause continuent
Ligne 2, inscrire la partie de ce défici aux colonnes 3 et 4 par une fraction don	t incluse chaque année d	ans les montants porté	s aux colonnes 3 et 4	du cadre A. Cette parti	e est obtenue en multip imputé et le dénominate	liant les montants portés eur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2022

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l	entre	prise <u>MATHI</u>	AUI	D BO	ouc	ARD					<del></del>								1	Néant 🗆	j*
CADRE A		SI	TU	ATIC	เพร	ET M	οι	VEMENT: (OU VEN	S DI	E L	EXERCICE DES	DE I	L'AC	TIF) *			ııaı	JES			
IMMOBILIS	ATIO	NS AMORTISSABLI	ES		λ			nortissements l'exercice		1	Augmentations : dotations de l'exercice	3		iminutions : au fférents aux él de l'actif et	émen	ts sortis	M		des amor in de l'ex	tissements ercice	,
Frais d'établissem	ent e	t de développement	;	_	CY				E	⁻┡			EM				EN				
Fonds commercia	1				RE				RI	7			RI				RJ				
Autres immobilis	ation	s incorporelles		_	PE				_] Pl	F			PG				PH				
		TO	TAL	.1	RK				R١	1			RN				RO				
Terrains					PI				P	ſĹ			PK				PL				
	Surs	al propre			PM				P?	۱[			Ю				PQ				
Constructions	Sur	ol d'autrui			PR				P	3			PT				PU				
		énérales, agencements agements des constructi			PV			-	PV	v۲			PX				PY				
Installations techn	ques,	matériel el outillage in	dustr	iels	PZ				]Q	١			QB				œ				
4.4	inst. amér	générales, agenceme nagements divers	nts,	l	QD			5 860	ı Qı	Е			QF				QG			5 8	60
Autres	Matér	riel de transport			QH	***			$\log Q$	ı	<del></del>		QJ			·	QK				_
immobilisations	Maté	riel de bureau et			QL			35 297	, O:	νŀ	2 6	83	QN			6 535	QO		•	31 4	— 44
corporelles		natique, mobilier allages récupérables et	diver		QP		_		$-\int_{Q}$	⊦			QS	<del></del> -			Qτ			· · · · · ·	
		TO	ΓAL	_	QU			41 157	┦`	┝	2 6	83	QW'			6 535	QX			37 3	04
	TC	TAL GÉNÉRAL			ØN			41 157	┦`	ŀ	2 6	83	ØQ				ØR			37 3	— 04
CADRE B						UVEN	ΛΕΙ		1.	_	T LA PROVISION		_	AMORTI	SS			ROG	ATOIR	ES	
	1	-		DOT		_				T				RISES	_						
Immobilisations amortissables	Г	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Col Mode	onne dégr		А	Colonne 3 mortissement f exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	N		onne 5 dégressif	Aı	Colonne ( nortissement exceptionn	fiscal		amortis	ent net de ssements e l'exercic	
Frais établissement	s MO		N1				N2			N	3	N4			N5			N6			
Fonds commercial	RP		RQ				RR			R	S	RT			RU			RV	•••		
Autres immobilisation	ons N7		N8				P6			P	7	P8			P9			]Q1			
TOTAL	RX	-	RX				RY			R	Z	SB			sc			SD			
Terrains	Q2		Q3				Q4			79	25	Q6			Q7			Q8			
Sur sol propre			RI			-	R2			R	3	R4			RΣ			R6			
Sur sol d'autrui	⊢ <sub>R7</sub>		R8				RЭ			s	1	S2			S3			\  S4	,		_
Sur sol d'autrui  Sur sol d'autrui  Inst. gales, agenc	٦,		$\left\{ \cdot \right\}$				.,	, <u>-</u>		١,	8	S9 -			T1			T2			_
et am. des const. Inst. techniques	- "		S6				S7			┨	<del></del>	-		•••				-1 i			
mat. et outillage	_  T3		T4   -				T5			$ ^{1}$	6	<sup>17</sup>   			T8			19			_
Inst. gales, agence	נט		U2				U3			ַןנ		U5			Ľ6		···	_  <sup>U7</sup>			
Matériel de transport	Ľ8		U9				VI			V	72	V3			V4			V5			
Mat. bureau et inform. mobilie	. V6		] <sub>V7</sub>				V8			٦,	79	พา			W2			W3			
Emballages			W.5				W.6			"	7	8.20			W.P			$ x_1 $			_
recup, et aireis	$\dashv$	ļ	1 t				ł	<del></del>		+		┨┝			X7			-  x8			_
TOTAL II			X3				X4	<u> </u>		+	[5]	X6			Δ/			Λ.			_
titres de participation TOTAL III				_						N	М			<u> </u>				NO			
Total général (I + II + III )	NF		ΝQ				NR			N	.s	NT			NU			NV			
Total général non ven (NP + NQ + NR	W/ 177	;				Total (NS	gén + N	éral non venulé IT + NU)	Y					Total général « (NW <u>–</u> N		* NZ					
CADRE C																					
AFFECTAN'	T LES	NTS DE L'EXER S CHARGES RÉ EURS EXERCIO	PAF	RTIES	s	М		ent net au débu le l'exercice	t		Augmentations			Dotations d					ontant ne de l'exe		
Frais d'émissi	on d'	emprunt à étaler	-						_	_ [			Z9				Z8				
Primes de rer	nbour	sement des obligati	ons							1			SP				SR				
					* 1	Des explic	atio	ns concernant	ette s	ubi	ique sont données dans	la noti	ice n°	2032	_						_

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dé	ésignation de l'é	entreprise MATH1	IAUD BOUCARD			Néant [
	Nature des	provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice 4
Ī	Provisions pour gisements minie	reconstitution des rs et pétroliers *	3T	TA	ТВ	тс
	Provisions pour (art. 237 bis A-II)	investissement ) *	3U	TD	TE	TF
regenerates	Provisions pour	hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements	· ·	3X	TM	TN	то
	Dont majoration de 30 %	s exceptionnelles	D3	Dá	D5	D6
	Provisions pour (art. 39 quinquie	prêts d'installation 2s H du CGI)	iì .	IK	IL	IM
		s réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Ì		TOTAL I	32	TS	TT	TU
1	Provisions pour	litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour aux clients	garanties données	4E	4F	4G	4H
		pertes sur marchés	41	4K	4L	4M
		amendes et pénalités	4N	4P	4R	48
2	Provisions pour	pertes de change	4T	40		
		pensions et obliga-	4x	4Y	4Z	
	Provisions pour	impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	-	renouvellement des	5F	5H	5)	5K
ar la		gros entretien et	EO	EP	EQ	ER
FIUNISIUIS		charges sociales et és à payer •	5R	55	5T	5U
4	Autres provision	s pour risques et	5V	5w		- 5 <sub>Y</sub>
	charges (1)	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
			1.	6B		- 1A
		- incorporelles	6A	<del></del>  ,	<del></del>  ,	6н
	sur	<ul><li>corporelles</li><li>titres mis</li></ul>	6E	6F		<del></del>
101	immobilisations	en équivalence	Ø2	03		
		- titres de participation	90	90	9\\	-   9X
achic	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	- autres immobilisa- tions financières (1)*	<u>ø6</u>	Ø7		09
rrovisions pour acpreciat	Sur stocks et en	cours	6N	6P	6R	68
SIDISI	Sur comptes clie		6T	6U	6v	6W
É	Autres provision dépréciation (1)	ns pour	6X	6Y	6Z	7A
_		TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉN	ÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
			- d'exploitation	UE	UF	
		Dont dotations et reprises	— financières	UG	СН	
		•	exceptionnelles	பு	UK	1

<sup>(1)</sup> à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

(8)

#### ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Form du	ulaire obligatoire i Code général de	e (article 53 A simpôts).	DI	ES DETTES	Α.	LA CL	.01	URE	)E L'E	EXE.	RCICE 7				
		e l'entreprise : MATHIAUD			==		lone	ınt brut			A I an au plus	T	A plus d	Néant	<u></u> +
C	DRE A	ÉTAT DES CRÉAN	ICES		_	[V)		int brut 1		-	2	-	A pius a	कार क्या	
TIF	Créances ra	ttachées à des participations			UL					UM -		ΩN			
DE L'ACTIF INMOBILISÈ	Prêts (1) (2	)			UP	l				UR		US	<u> </u>		
ΩŽ	Autres imm	obilisations financières			UΤ			25	196	υv		UW	<u> </u>	25	196
,	Clients dou	teux ou litigieux			VA							<u> </u>			
		nces clients			υx			219	059		219 059	<u> </u>			
	Créance représe prêtes ou remi	mtative de titres (Provision pour dépréciation sen garantie * (antérieurement constituée *	υo	)	ZI							_			
   E	Personnel e	t comptes rattachés			UY										
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécurité so	ciale et autres organismes sociaux			UZ				4		4				
IF CIR	État et autre	Impôts sur les bénéfices			VM			2	599		2 599		_		
LACT	collectivité	Taxe sur la valeur ajoutée			VВ										
DE	publiques	Autres impôts taxes et versem	ents a	ssimilés	VN										
	paonques	Divers			VP										·
	Groupe et a	ssociés (2)			vc										
	Débiteurs d de pension	livers (dont créances relatives à des de titres)	opéra	tions	<b>V</b> R										
		nstatées d'avance		· · ·	VS							Τ	_		
_			1	TOTAUX	VT			246	858	VU	221 663	vv		25	196
		- Prêts accordés en cour	s d'ex	ercice	VD								-l		
RENVOIS	(1) Mon		s en c	ours d'exercice	VE					ĺ					
REI	(2) Prêts e	et avances consentis aux associés (per	sonnes	s physiques)	VF										
C	ADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant br	ut			Ala	n au plus 2	5	A plus d'1 an et 5 ans au 1	lus	A plus	de 5 ans	****
Em	prunts obliga	taires convertibles (1)	7Y						<u></u>						
<del></del>		obligataires (1)	7Z		_										
Em	prunts et det		VG				_								
é	auprès des tablissement		VH		-								<del> </del>		
	de crédit (1)	es financières divers (1) (2)	8A				_								
	·	comptes rattachés	8B	1	01	261		·	191	26			-		
<del>-</del>		nptes rattachés	8C			•				08					
<u> </u>		et autres organismes sociaux	╂═┼			086					<del></del>		1		
_	1		8D		21	141				14:			<del> </del>		
	État et	Impôts sur les bénéfices	8E								_		-		
	autres	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		_		-				_				
l	llectivités	Obligations cautionnées	VX	<del></del>		421				43:	1				
⊢	ubliques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		9	431				43.	<u> </u>				
		bilisations et comptes rattachés	8J										-		
•	upe et associ	és (2) ont dettes relatives à des	VI			200	_		····	20			ļ		
opé	rations de pe	nsion de titres) tive de titres empruntés	8K		47	158		<del></del>	47	15	8				
OU I	remis en gara	intie *	Z2										-		
Pro	duits constate	<del></del>	8L				_	1					ļ <u> </u>		
<u> </u>	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	TOTAUX	VY	3	31	277	٧Z			27		_	<u> </u>		
ΙΞ	(1) Empr	unts souscrits en cours d'exercice	\VJ \	<del></del>		-	(2)				prunts et dettes contrac- personnes physiques VL	<u>L</u>			
RENVOIS		unts remboursés en cours d'exercice									cemant cette rubrique son				

DGFiP N° 2058-A-SD 2022

	gnation de l'entrepri	<sub>ise</sub> MATHIA	UD BOUCA	RD			Formul	aire déposé au ti	tre de l'IR	ET	<u> </u>	Néant	<b>□</b> *		[3,1]	cice N. clc 0,312,0	2,2
1. F	RÉINTÉGRATIO	ONS					E	BÉNÉFICE COM	MPTABLE	DE I	EXERC	CICE		WA.		120	40
acduction	Rémunération du t			es as	sociés (en									WB.			
	Avantages personnels n (sauf amortissements à	ion déductibles porter ligne ci-c	dessous)	WΌ		A et	mortisse t autres	ements excédentair amortissements no	es (art. 39-4 d n déductibles	lu CG	WE			XE			
ă_	Autres charges et déper (art. 39-4 du C.G.I.)			WF			entrepri	les véhicules des s ses à l'IS)			₩Ğ						
	Fraction des loyers à ré- crédit-bail immobilier et	intégrer dans le	cadre d'un	RA		1	Part d	es loyers dispensée 39 sexies D)	e de réintégra	tion	RB					Signal Control	
admises en résultat fisca	Provisions et charges à déductibles (cf. tableau			WI		C		a payer liées à des cratifs non déduct			xx			XW.			
du ré	Amendes et pénalités	i 2058-B, ca <u>dre 1</u>	111)	WJ				peratits non deduct financières (art. 39-			XZ						,
	•		- 155 Av. CCI				iiaiges	ingalicietes (art. 5)	1-5 ((212 0)	<u>,                                     </u>	7100			XY			
Charges	Réintégrations prév															37	4
3	Impôt sur les socié		de la notice 20	132-N(	J1-SD)	Lo	4la-aa-1-	énéficiaires visés						17			
Quote-	oc parameter and an e					à	l'article 2	09 B du CGI	_!					K7			
et érées	Moins-value nettes	ies {	– imposée:	s aux	taux de 1	5 % ou	de 19	% (12,80 % pou	r les entrep	nses	à l'impé	ot sur le re	venu)	18			
regimes a imposition particuliers et impositions différées	long terme	e (	– imposée	s au	taux de 0	%								ZN			
artic	Fraction	n imposable	des plus-valu	ies ré	falisées		ΙL	– Plus-values n	ettes à cou	rt ter	ne			WN			
inp d	a	u cours d'ex	ercices antéri	eurs	•		ı [	– Plus-values so	oumises au	régi	ne des i	fusions		₩O			
	Écarts de valeurs l	liquidatives s	ur OPC (entre	epris	es à l'IS)									XR			
Dálmaá	grations diverses à				dentaires 2 du C G I.)	SU		Zon	nes d'entrepris tivité exonér	es •	sw			ΨQ			
	ler sur feuillet séparé	é DONT *	ian. 39212,	) (121	2 00 001.)	╁		Que	ote-part de 12 9	6 des	M8						
Délasé			ما د مینانده م	athia.	a au mácim	o do to	ration		evalues à taux	zero_				Y1			
	gration des charges	,															
Résult	at fiscal afférent à l'a	activité relev	ant du regime	e opt	ionnel de	taxation	au to	onnage						Y3			
												TOT		WR		157	84
<u> 11.</u>	DÉDUCTIONS	<b>-</b>						PE	RTE COM	PTAI	BLE DE	L'EXERCI	CE	ws			
Quote	e-part dans les perte	s subies par	une société d	e pe	rsonne ou	un G.I.	E. *							WΤ			
Provisio	ons et charges à payer n	non déductibles,	, antérieurement	taxée	s, et réintégr	ées dans	les résu	ıltats comptables d	le l'exercice (	cf. tal	leau 205	8-B-SD, cadr	e III)	WU	l		
	T	1										· ·					
		[ ]	<ul> <li>imposées a</li> </ul>	u tat	ıx de 15 %	6 (12,80 9	% pour	les entreprises so						wv			
	Plus-values					6 (12,80 %	% pour	les entreprises so						WV WH			
	Plus-values	s	- imposées a	ıu taı	ıx de 0 %	,	% pour	les entreprises so									
uion rées	nettes à	s	<ul><li>imposées a</li><li>imposées a</li></ul>	iu tai	ıx de 0 % ıx de 19 %	, b			umises à l'im					WH WP			
inposation iers et différées	nettes à	s	<ul><li>imposées a</li><li>imposées a</li><li>imputées s</li></ul>	iu tai iu tai ur les	ux de 0 % ux de 19 % s moins-va	lues ne	ues à	les entreprises so	umises à l'im					WH WP WW			
es a imposition rticuliers et itions différées	nettes à	2	<ul> <li>imposées a</li> <li>imposées a</li> <li>imputées si</li> <li>imputées si</li> </ul>	iu tai iu tai ur les ur les	ux de 0 % ux de 19 % s moins-va	lues ne	ues à		umises à l'im					WH WP WW XB			
gimes parti npositi	nettes à long terme	s imposées a	<ul> <li>imposées a</li> <li>imposées a</li> <li>imputées si</li> <li>imputées si</li> <li>u taux de 19</li> </ul>	iu tai iu tai iur les iur les	ux de 0 %  ux de 19 %  s moins-va  s déficits a	lues ne	ttes à	long terme anti	umises à l'in					WH WP WW XB			
Regimes a imposition particuliers et impositions différées	nettes à long terme  Autres plus-values  Fraction des plus-	s imposées a	- imposées a - imposées a - imputées sı - imputées sı u taux de 19	iu tai iu tai iur les iur les	ux de 0 %  ux de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice	lues ne ntérieur dont l'i	ttes à	long terme ante	umises à l'im érieures	ipôt s	ır le reve			WH WP WW XB 16 WZ			
gimes parti npositi	nettes à long terme	s imposées a	- imposées a - imposées a - imputées sı - imputées sı u taux de 19	iu tai iu tai iur les iur les	ux de 0 %  ux de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice	lues ne ntérieur dont l'i	ttes à	long terme anti	umises à l'im érieures	ipôt s				WH WP WW XB			
gimes parti npositi	nettes à long terme  Autres plus-values  Fraction des plus-	s imposées a -values nettes tés mères et ctions et part	- imposées a - imposées a - imputées sı - imputées sı u taux de 19 s à court term des filiales s s d'intérêts :	iu tai iu tai iur les iur les %	ux de 0 %  ux de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo à dé	dont l'i	mposide fraises proc	long terme anté tion est différée et charges resta luits nets de part	e •  int imposablicipation	ipôt s	2A			WH WP WW XB 16 WZ			
gimes parti npositi	nettes à long terme  Autres plus-values  Fraction des plus- Régime des societ Produit net des ac	s imposées a -values nettes tés mères et ctions et part pation inéligib	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts :	u tau ur les ur les % e de	ux de 0 %  ux de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo à dé  ociétés mèn	dont l'i dont l'i te-part c duire de	mposi de fraises proc	long terme anté tion est différée et charges resta luits nets de part à à hauteur de 99	e • int imposablicipation 9% (art 223)	ipôt s	2A			WHI WP WW XB 16 WZ XA			
Regimes parti impositio	nettes à long terme Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac	s imposées a -values nettes tés mères et ctions et part pation inéligib	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts :	u tau ur les ur les % e de	ux de 0 %  ux de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo à dé  ociétés mèn	dont l'i dont l'i te-part c duire de	mposi de fraises proc	long terme anté tion est différée et charges resta luits nets de part à à hauteur de 99	e • int imposablicipation 9% (art 223)	ipôt s	2A			WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX			
Regimes parti impositio	nettes à long terme  Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac  Produits de particip Déduction autoris Majoration d'amoi	s imposées a -values nettes tés mères et ctions et part pation inéligib sée au titre d -ttissement *	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts :	uu tau uur les w w des so lents	ux de 0 %  ux de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo à dé  ociétés mèn	dont l'i dont l'i dont dont l'i te-part c duire de res dédu ans les	mposi de fraises proc	long terme anté tion est différée et charges resta luits nets de part à hauteur de 99 tivités d'outre-n	e • Int imposablicipation 9% (art 223) ner •.  Jeunes entrepnaes un tart. 44 sense A)	upôt s de le	2A			WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY			
Regimes parti impositio	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac Produits de particip Déduction autoris Majoration d'amon	s imposées a values nettes tés mères et ctions et part pation inéligib	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts :	uu tau uur les w des so nents	ux de 0 %  ux de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo  a dé  ociétés mèn  réalisés de	dont l'i dont l'i dont dont l'i ste-part c duire do res dédu ans les	mposide fraises procuctibles	long terme anté tion est différée s et charges resta luits nets de part à à hauteur de 99 tivités d'outre-n	e • int imposablicipation 9% (art 223) ner •.	ipôt s'	2A CGI)			WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY XD			
gimes parti npositi	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac  Produits de particip  Déduction autoris  Majoration d'amoi  Entreprese nouvelles- d'entreprese nou	s imposées a  -values nettes tés mères et ctions et part pation inéligib sée au titre d  - (Reprise tis 44 séptes)  K9	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts :	ur les we de des so tents  Entire (44 500) Bas	ux de 0 %  ux de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo à dé ociétés mèn réalisés de	dont l'i dont l'i de-part de duire de res dédu ans les	mposide fraises procuctibles	long terme anté tion est différée et charges resta luits nets de part à à hauteur de 99 tivités d'outre-n	e • Int imposablicipation 9% (art 223) ner •.  Jeunes entreposes in tart. 44 senses in Zone de restructural	ipôt s'	2A CGI)			WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY XD			
Regimes parti impositio	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac Produits de particip Déduction autoris Majoration d'amon	s imposées a values nettes tés mères et eticions et part pation inéligib sée au titre de rtissement * - (Reprise les 44 septes)	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts :	uu tauuur lessuur less	Ix de 0 %  Ix de 19 %  Ix de 19 %  Ix moins-va  I exercice  Quo  a dé  ociétés mèt  réalisés de  reprises nouvelles  serties  an d'emplos à red  4 duadoctes  de revalisation  de de revalisation  de de revalisation	dont l'i dont l'i de-part c duire de res dédu ans les	mposis proceedings of the second control of	long terme anté tion est différée et charges resta luits nets de part à à hauteur de 95 tivités d'outre-n	e • Int imposablicipation  9% (art 223)  Inter •,  Jeunes entreprises intertion  1at . 44 sexics A)  Zone fer estructural  2 defense (44 ende  Zone franche d'act  att 44 quaterréces  Zone de edveloppe	upôt s du (	2A CGI)			WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY XD			
Regimes parti impositio	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac Produits de particip Déduction autoris Majoration d'amoi d'entreprises en déficults plus de la company d'entreprises en déficults plus d'entreprise en des plus d'entreprises en déficults plus d'entreprises en déficults plus d'entreprises en des plus d'entreprises en déficults plus d'entreprises en des d'entreprises en des d'entreprises en de d'entreprises e	s imposées a  -values nettes tés mères et tés mères et tés noires et tés mères et tés d'aspace K9 E ØV pp	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts : eles au régime des investissem	ur tau ur tau ur les wr les des se des se tents Entre (44 Socie cont (47 Zon 144	Lix de 0 %  Lix de 19 %  Ix de 19 %  Ix moins-va  I exercice  Quo  a dé  ociétés mèt  réalisés de  reprises nouvelles  sertés)  an d'employ à red  4 d'udecles  de de revialisation  pundecies)	dont l'i dont l'i de-part c duire de res dédu ans les	mposi de fraises proc actibles L2 K3	long terme anté tion est différée et charges resta luits nets de part à à hauteur de 95 tivités d'outre-n	e ° Int imposablicipation 9% (art 223) Iner °. Jeunes entrepnises interest 44 ended a defense (44 ended a defense (44 ended a defense (44 ended a defense (44 ended a 44 quaterdicues)	upôt s du (	2A CGI)			WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY XD			
Mesures d'incitation parti- parti- inpositiv	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac Produits de particip  Déduction autoris Majoration d'amon  Subjundo de Benteprises nouvelles d'ant 44 ordes A (art 44 sextecies)  Écarts de valeurs I dont déduction excep	s imposées a -values nettes tés mères et ctions et part pation inéligib sée au titre d rtissement * -(Reprise tis 44 septes)  E ØV  PP  liquidatives s	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts : eles au régime des investissem	tau	Ix de 0 %  Ix de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo  ociétés mèn  réalisés de  réalisés de  réalisés de  d'emplos à red  44 dudociel  se de revalisation  quindecies)  es à 11S)  u deouveur exception	dont l'i dont l'i ste-part c duire de res dédu ans les simmobler ynamser rurale (an.	mposis ses procure tibles to the tibes and the tibes are procured by t	long terme anté tion est différée et charges resta uits nets de part à hauteur de 95	e • int imposablictipation  9% (art 223)  Jeunes entrepases intertal 43 efferse (44 ende  Zone franche d'act and 44 quaterdierse  principal (art 44 quaterdierse)	upôt s  le  B du (  hovantes  tion de  ries)  joint (  ) (  ) (  ) (  ) (  ) (  ) (  ) (	2A CGI)		])	WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY XD XF			
Mesures d'incitation participate propriée participate d'incitation participate d'incitation propriée propriée de la company de l	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac Produits de particip Déduction autoris Majoration d'amoi d'entreprises en déficulté par le la crise A)  Estreprises nouvelles- Tone franche urbaine-TE an. 44 octies A) Bassin urbain à dynam (art. 44 sexécres)  Écarts de valeurs I dont déduction exce (art. 39 dont)	s imposées a values nettes tés mères et ctions et part pation inéligib sée au titre durtissement *	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts : eles au régime des investissem	e des so control de la control	Ix de 0 %  Ix de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo  a dé  ociétés mèt  réalisés d  reprises nouvelles  serties)  an d'emplot à red  4 duadocted  de de revitalisation pulnidecies)  es à 11S)  u debuction encopro  undecien se pon  de de conduit s 39 deces § 1.	dont l'i dont l'i de-part c duire de res dédu ans les s minobiler rurale (art.	mposis rs mposis rs procuritibles rs procuritibles collect K3 1F PC	long terme anté tion est différée et charges resta luits nets de part à hauteur de 95	e *  int imposablicipation  gw (art 223)  ner *,  jeunes entreprises int art. 44 sense A)  Zone de restructural  and effense (44 sense A)  Zone de destructural  Zone de developpe  principal (art. 44 upd  dent déduction en en en et de deut. 39 deux C  creance degagée	npôt s' s' poèce de le	2A CGI)  L5 PA XC PB			WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY XD XF			
Mesures d'incitation Mesures d'incitation page de la misositic	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac Produits de particip Déduction autoris Majoration d'amoi d'autrepies en déficult plus de la company de la com	s imposées a values nettes tés mères et ctions et partion inéligib sée au titre du ritissement *	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts : eles au régime des investissem	tau tau tau tau tau ur les 4% des societé Societé Gart Zonna don doit doit de	Lix de 0 %  Lix de 19 %  Ix de 19 %  Ix moins-va  I exercice  I Quo  a dé  ociétés mèt  réalisés d  repnses nouvelles  sertés)  In destination exception  ul débution exception  ul déb	dont l'i dont l'i dont l'i dont l'i dore de res dédu ans les simmobiler ynamiser rurale (an.	mposis procured to the second	long terme anté tion est différée s et charges resta luits nets de part à à hauteur de 99	e • Int imposab iccipation 39% (art 223)  Jeunes entrepnses int at the sense A)  Jeunes entrepnses int at the sense A in at the sense A)  Jeunes entrepnses int at the sense A in at the sens	upôt s  le  B du (  innent scherler)  par le deficien	2A CGI) L5 PA XC PB			WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY XD XF			
Mesures d'inctration Mesures d'inctration péderaille détaille sur feu experience d'inctration inipositif	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des societ Produit net des ac Produits de particip Déduction autoris Majoration d'amoi d'entreprises en déficult d'entreprises en des	s imposées a  -values nettes tés mères et tés mères et tétions et part pation inéligib sée au titre de rtissement *  - (Reprise tés 44 septes)  E ØV pronnelle X9 pronnelle YA pronnelle YD	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts : les au régime d es investissem	ur tau ur les wr les wr les se de des sa dents Entre (44 200 1	Ix de 0 %  Ix de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo  a dé  ociétés mèt  réalisés d  repnses nouvelles  serties)  sin d'emplos à red  ité investissement  res (an 1/8C)  sin d'emplos à red  4 d'audocies  de revitalisation  puindecues)  es à 1TS)  u debuteur de condu-  t 29 decus E;  m d'eduction exception  m d'eduction exception  n d'eduction exception	dont l'il  dont l'il  bie-part c duire de res dédu ans les e s menobler rurale (an.	mposi de frais se procuctibles collect  L2  K3  1F  PC  YH  YB  YI	long terme anté tion est différée s et charges resta luits nets de part à à hauteur de 99 tivités d'outre-n	e • Int imposabicipation 29% (art 223) Iner •, Jeunes entrepnaes un tart. 44 senes A) Zone de restructura de déveloper de déveloper promiser (art 44 senes A) dent déduction ex nelle care 49 dans de mande de melle care 49 dans de report en amére de report en amére de	upôt s  le  B du (  innent scherler)  par le deficien	2A CGI)  L5 PA XC PB			WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY XD XF			
Mesures d'incitation  Mesures d'incitation  Mesures d'incitation  Déducts	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac Produits de particip  Déduction autoris  Majoration d'amon  Déduction autoris  Majoration d'amon  Supplied de Sociét Produits de particip  Déduction autoris  Majoration d'amon  Supplied de Sociét Produits de particip  La de Majoration d'amon  Bussin urbain à dynam (art. 44 sextecies)  Écarts de valeurs I dont déduction exce (art. 39 dont)  dont déduction exce (art. 39 dont)  dont déduction exce (art. 39 dont D)  ction des produits al	s imposées a -values nettes tés mères et ctions et part pation inéligib sée au titre de rtissement * -(Reprise tés 44 septes) E ØV PP liquidatives s pronnelle X9 pronnelle YA pronnelle YD ffectés aux a	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts : les au régime d es investissem	ur tau ur les wr les wr les se de des sa dents Entre (44 200 1	Ix de 0 %  Ix de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo  a dé  ociétés mèt  réalisés d  repnses nouvelles  serties)  sin d'emplos à red  ité investissement  res (an 1/8C)  sin d'emplos à red  4 d'audocies  de revitalisation  puindecues)  es à 1TS)  u debuteur de condu-  t 29 decus E;  m d'eduction exception  m d'eduction exception  n d'eduction exception	dont l'il  dont l'il  bie-part c duire de res dédu ans les e s menobler rurale (an.	mposi de frais se procuctibles collect  L2  K3  1F  PC  YH  YB  YI	long terme anté tion est différée s et charges resta luits nets de part à à hauteur de 99 tivités d'outre-n	e • Int imposab iccipation 39% (art 223)  Jeunes entrepnses int at the sense A)  Jeunes entrepnses int at the sense A in at the sense A)  Jeunes entrepnses int at the sense A in at the sens	upôt s  le  B du (  innent scherler)  par le deficien	2A CGI)  L5 PA XC PB	enu)		WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY XD XF  XS XG			
Mesures d'incitation  Mesures d'incitation  Mesures d'incitation  Déducts	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des societ Produit net des ac Produits de particip Déduction autoris Majoration d'amoi d'entreprises en déficult d'entreprises en des	s imposées a -values nettes tés mères et ctions et part pation inéligib sée au titre de rtissement * -(Reprise tés 44 septes) E ØV PP liquidatives s pronnelle X9 pronnelle YA pronnelle YD ffectés aux a	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts : les au régime d es investissem	ur tau ur les wr les wr les se de des sa dents Entre (44 200 1	Ix de 0 %  Ix de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo  a dé  ociétés mèt  réalisés d  repnses nouvelles  serties)  sin d'emplos à red  ité investissement  res (an 1/8C)  sin d'emplos à red  4 d'audocies  de revitalisation  puindecues)  es à 1TS)  u debuteur de condu-  t 29 decus E;  m d'eduction exception  m d'eduction exception  n d'eduction exception	dont l'il  dont l'il  bie-part c duire de res dédu ans les e s menobler rurale (an.	mposis se procuctibles collective Ray PC YH YB YI on au	long terme anté tion est différée e et charges resta luits nets de part à hauteur de 95 tivités d'outre-n	e • Int imposabicipation 9% (art 223) eures entreprises int art 43 erus A). Jeunes entreprises int art 44 erus A). Jeunes entreprises int art 44 erus A). Jeunes entreprises (art 44 erus A). Jeunes entre (art 30 ecces interprises (art	ipôt s  B du (  B du (	2A CGI)  L5 PA XC PB	TOT		WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY XD XF			
Déduces d'incitation  Mesures d'incitation  Mesures d'incitation  Déduces détaillés par le partie de la constitution de la cons	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac Produits de particip  Déduction autoris  Majoration d'amon  Déduction autoris  Majoration d'amon  Supplied de Sociét Produits de particip  Déduction autoris  Majoration d'amon  Supplied de Sociét Produits de particip  La de Majoration d'amon  Bussin urbain à dynam (art. 44 sextecies)  Écarts de valeurs I dont déduction exce (art. 39 dont)  dont déduction exce (art. 39 dont)  dont déduction exce (art. 39 dont D)  ction des produits al	s imposées a values nettes tés mères et ctions et particular pation inéligib sée au titre du ritissement *	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts : eles au régime des investissem  cur OPC (entre	ur les ur les ur les des sonents  Entre de des sonents  Entre de de des sonents  Entre de	Ix de 0 %  Ix de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo  ociétés mèn  réalisés de  réplisés de  réplisés de  déduction a récordo  pundecus)  su déduction excepto  number de conduction excepto  su déduction excep	dont l'il  dont l'il  bie-part c duire de res dédu ans les e s menobler rurale (an.	tttes à res	long terme anté tion est différécé s et charges resta luits nets de part à à hauteur de 96 tivités d'outre-n tonnage	e • Int imposabicipation 9% (art 223) eures entreprises int art 43 erus A). Jeunes entreprises int art 44 erus A). Jeunes entreprises int art 44 erus A). Jeunes entreprises (art 44 erus A). Jeunes entre (art 30 ecces interprises (art	upôt s  le  B du (  innent scherler)  par le deficien	2A CGI)  L5 PA XC PB	enu)		WHI WP WW XB 16 WZ XA ZY XD XF  XS XG Y2 XII			
Déducts Charles Mesnus quotation Mesnus	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac Produits de particip  Déduction autoris Majoration d'amon  Déduction autoris Majoration d'amon  Entreprese nouvelles- demerprèse en difficult value urbane-TE van. 44 certes A)  Bassin urbain à dynam (ar. 44 sexdecies)  Écarts de valeurs l'an. 44 sexdecies)  Écarts de valeurs l'an. 49 deau (n. 39 deau A) dont déduction exce (an. 39 deau A) dont déduction exce (an. 39 deau A) total deduction exce (an. 39 deau) total deduction exce (an. 39 deau A) total deduction exce (an. 39 deau) total deduction exce (an. 39 deau A) total d	s imposées a values nettes tés mères et ctions et partir pation inéligib sée au titre du ritissement *	- imposées a - imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts : sles au régime o cs investissem cur OPC (entre	ur les ur les ur les des sonents  Entre de des sonents  Entre de de des sonents  Entre de	Ix de 0 %  Ix de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo  ociétés mèn  réalisés de  réalisés de  réalisés de  series)  ser d'emplor à red  44 dudécies  es (ar 1980)  sen d'emplor à red  44 dudécies  es (ar 1980)  sen d'emplor à red  44 dudécies  ser (ar 1980)  sen d'emplor à red  44 dudécies  ser (ar 1980)  sen d'emplor à red  45 dudécies  ser (ar 1980)  sen d'emplor à red  45 dudécies  ser (ar 1980)  sen d'emplor à red  45 dudécies  ser de revision  putnécies  199 decies	dont l'i  topare de duire de	tttes à res	long terme anté tion est différée e et charges resta luits nets de part à hauteur de 95 tivités d'outre-n	e • Int imposabicipation 9% (art 223) eures entreprises int art 43 erus A). Jeunes entreprises int art 44 erus A). Jeunes entreprises int art 44 erus A). Jeunes entreprises (art 44 erus A). Jeunes entre (art 30 ecces interprises (art	ipôt s  le  B du (	2A CGI)  L5 PA XC PB	TOT		WHI WP WW XB 16 WZ XA ZX ZY XD XF  XS XG			
Déducts Charles Mesnus quotation Mesnus	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac Produits de particip  Déduction autoris Majoration d'amon  Entreprese nouvelles- Cone franche urbane-TE (an. 44 octus) Bassin urbain à dynam (at. 44 sexiècies)  Écarts de valeurs l'and déduction exce (an. 39 don)  dont déduction exce (an. 39 don)  crim des produits al RÉSULTAT F	s imposées a values nettes tés mères et ctions et partir pation inéligib sée au titre du ritissement *	- imposées a - imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts : sles au régime o cs investissem cur OPC (entre	ur les ur les ur les des sonents  Entre de des sonents  Entre de de des sonents  Entre de	Ix de 0 %  Ix de 19 %  s moins-va  s déficits a  l'exercice  Quo  ociétés mèn  réalisés de  réalisés de  réalisés de  series)  ser d'emplor à red  44 dudécies  es (ar 1980)  sen d'emplor à red  44 dudécies  es (ar 1980)  sen d'emplor à red  44 dudécies  ser (ar 1980)  sen d'emplor à red  44 dudécies  ser (ar 1980)  sen d'emplor à red  45 dudécies  ser (ar 1980)  sen d'emplor à red  45 dudécies  ser (ar 1980)  sen d'emplor à red  45 dudécies  ser de revision  putnécies  199 decies	dont l'i  topare de duire de	tttes à res	long terme anté tion est différécé s et charges resta luits nets de part à à hauteur de 96 tivités d'outre-n tonnage	e • Int imposabicipation 9% (art 223) eures entreprises int art 43 erus A). Jeunes entreprises int art 44 erus A). Jeunes entreprises int art 44 erus A). Jeunes entreprises (art 44 erus A). Jeunes entre (art 30 ecces interprises (art	ipôt s  B du (  B du (	2A CGI)  L5 PA XC PB	TOT		WHI WP WW XB 16 WZ XA ZY XD XF  XS XG Y2 XII			
Déduct diverse d'incitation  Déduct diverse d'incitation  Déduct diverse d'incitation  Déduct finance d'incitation  Défici	Autres plus-values Fraction des plus- Régime des sociét Produit net des ac Produits de particip  Déduction autoris Majoration d'amon  Déduction autoris Majoration d'amon  Entreprese nouvelles- demerprèse en difficult value urbane-TE van. 44 certes A)  Bassin urbain à dynam (ar. 44 sexdecies)  Écarts de valeurs l'an. 44 sexdecies)  Écarts de valeurs l'an. 49 deau (n. 39 deau A) dont déduction exce (an. 39 deau A) dont déduction exce (an. 39 deau A) total deduction exce (an. 39 deau) total deduction exce (an. 39 deau A) total deduction exce (an. 39 deau) total deduction exce (an. 39 deau A) total d	s imposées a  values nettes tés mères et pation inéligib sée au titre d rtissement * (Reprise tis 44 seption)  E ØV pronnelle X9 pronnelle YD ffectés aux a  ISCAL station des dé rté en arrière	- imposées a - imposées a - imputées su - imputées su u taux de 19 s à court term des filiales * s d'intérêts : eles au régime des investissem  cur OPC (entre	Entra les de des so des so des so de les au de	Lix de 0 %  Lix de 19 %  Ix de 19 %  Ix moins-va  I exercice  I Quo  a dé  ociétés mèt  réalisés d  reprises nouvelles  sertés)  a réalisés d  reprises nouvelles  rep	dont l'i  dont l'i  de-part c  duire de  res dédu  ans les e  s minobiler  rurale (art.	mposis de frais se procuctibles collect  L2  K3  1F  PC  YH  YB  YI  on au  bénidefia	long terme anté tion est différécé s et charges resta luits nets de part à à hauteur de 96 tivités d'outre-n tonnage	e • Int imposabicipation 9% (art 223) eures entreprises int art 43 erus A). Jeunes entreprises int art 44 erus A). Jeunes entreprises int art 44 erus A). Jeunes entreprises (art 44 erus A). Jeunes entre (art 30 ecces interprises (art	ipôt s  le  B du (	2A CGI)  L5 PA XC PB	TOT		WHI WP WW XB 16 WZ XA ZY XD XF  XS XG Y2 XII			

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	_	_	
- (	1	U	١
- (	Ţ	v	/

# DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2022

Désig	nation de l'entreprise MATHIAUD BOUCARD		<u>,</u>			Néant *
1.	SUIVI DES DÉFICITS	<u></u>				
Défic	its restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	<u> </u>
Dont	déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI) K4	bis	Nombre d	opérations sur l'exercice	K4ter	
Défic	its imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Défic	its reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	 
Défic	it de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total	des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)				YK	
11.	NDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHA	ARGES SOCIALES ET FISCALE	ES CORI	RESPONDANTES		
M sc	ontant déductible correspondant aux droits aequis par le us le régime de l'article 39-1. Le bis Al. 1et du CGI, doi	es salariés pour les entreprises placées tations de l'exercice			ZŢ	6 292
III.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON	DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIE	TTE DE	L'IMPÔT		
	(à détailler sur feuillet sép	paré)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
lno po	lemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscalur les entreprises placées sous le régime de l'article 39-	es correspondantes non déductibles 1. 1º bis Al. 2 du CGI*	zv		zw	
Pro	ovisions pour risques et charges *					
			8X		8Y	
			8Z		9A	
			9B		9C	
Pre	ovisions pour dépréciation *		<b>I</b>			
•			9D		9E	·
			9F		9G	
<u></u>			9Н		93	
Cł	arges à payer					· ·
		***************************************	9K		9L	
			9N		9N	I
			9P		9R	
			98		9T	
	TO	ΓΑUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
	10	à reporter au tableau 2058-A-2 :	<b>'</b>	ligne WI		ligne WU
	,			,		
	CONSÉQUENCES DE L	A MÉTHODE PAR COMPO	SANTS	(art.237 septies du C	ZGI)	
	lontant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercic	e	Imputations		Montant net à la fin de l'exercice

L1

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

## (11)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

#### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D	<b>ésig</b> n	ation de l'entreprise :MATHIAUD-BOUCARD											N	eant [	]•
	I	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	~~				Affectations	– Ré	serves légales	ZB			I		
		ntérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØС	2	352	S	aux réserves	Au	tres réserves	ZD		_			
STATUTAGE	3 1	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel a déclaration est établie	ØD	120	671	AFFECTATIONS	Dividendes			ZE			11	3 7	50
à		1441244	ØE.			FFEC	Autres répartition	าร		ZF	<u> </u>				
	Ľ	Prélèvements sur les réserves	ØE			IV	Report à nouveau			ZG				9 2	73
L		TOTALI	ØF	123	023		(NB : le total I doit ne	écessairement ê	TOTAL II	ZH			12	3 0:	23
L		SEIGNEMENTS DIVERS								·		E:	kercice	N:	
	ENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		(	précise pris en	z le pri crédit-l	x de revient des bien oail	ıs J7		) YQ					
	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR					
	ENG/	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS					
П		Sous-traitance			<del></del>					YT					
İ	RGES	- Locations, charges locatives et de copropriété		(			es loyers des biens pri ir une durée > 6 mois	s J8		) XQ		-	4	6 1	21
	rans	- Personnel extérieur à l'entreprise				······	-	—- I -··· - I - <sub>·</sub> ·· -		YU					
TES	ITS ET ERNE	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (he	ors ré	trocession	ns)					ss				8_2	87
S POS	ACIU	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et cour	tages						<del></del>	YV				<u> </u>	
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACTIATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes		(	dont co	xisation ndicale	s versées aux organisa s et professionnelles	i- ES		) ST			3	6 4	33
DÉTA	Y	Total du poste correspon	ndant	à la ligne	e FW d	u table	eau nº 2052			zj			9	0 8	41
	Į.	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							<u></u>	ΥW					
	IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(	dont ta pétroli		rieure sur les produits	s ZS		9Z			2	3_2	30
	IMI	Total du poste correspond	lant à	la ligne	FW du	tablea	น ก° 2052		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	YX			2	3 2	30
Γ	۷ -	– Montant de la TVA collectée							•	YY					
	TVA	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours d	le l'ex	ercice au t	itre des	biens e	t services ne constit	uant pas des	immobilisations	YZ					
Г		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration	social	e nomina	tive au	titre de	2019) *			ØВ					
l		Montant de la plus-value constatée en franchise d	ľimpć	it lors de	la pren	nière o	ption pour le régir	me simplifié	d'imposition '	øs					
	.RS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raisc	on des	sommes	mises à	la disp	oosition de la sociét	té •		zĸ					%
	DIVERS	– Numéro de centre agréé *		XP			– Filiales e	et participation	ons : (Liste au 2 le l'ann. III au 1	059-0	G Si	oui	cocher :	ZR	0
	,	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'i	mpôt	prévue a	u 4 de	l'article	<del></del>			RG					
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amort	isseme	nt exceptio	onnel che	z l'entr	eprise investisseur da	ns le cadre de	l'article 217 oction	s RH					
Г	<u>.</u> تا	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			Plus-valu	es à 15 9	ь јк		Plus-values à 0 %	JL					
	S S S				Plus-valu	es à 199	ь J.M		Imputations	JC					
	DE G	Groupe: résultat d'ensemble JD			Plus-vak	es à 15 %	6 JN		Plus-values à 0 %	JО					
	RÉGIME DE GROUPE *				Plus-valu	es à 19 9	6 JP		Imputations	JF					
	RÉC	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mê 2 si société filiale	re,	јн	N° SIRI	ET de la	société mère du gro	oupe JJ							

<sup>(1)</sup> Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

<sup>•</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

### DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53.

Désig	nai	tion de l'entreprise : MATHIAUD BOUCARD						_	Néant 🖸
	A	- DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
		date d'acquisition des éléments cédés Valeur d'origine	Valeur nette rééva	alué <b>c</b> *	Amortiss en frai	ements pratiqués ichise d'impôt	Autres amortissemen	ts*	Valeur résiduelle
	1	1 2	3			14)	<u> </u>		<u> </u>
	2				1				-
	L								******
	Ľ							<del></del>	
ns*	1								
- Immobilisations*	Ľ						-		_
bilis	6								
Оши	7								·
<del>-</del>	8								
	9								
	I								<u></u>
	1	1							
1	ı	2							
		B - Plus-values, moins-values	;		Quali	fication fiscale	des plus et mo	ins-values	s réalisées *
		Prix de vente Montant glob	al de la plus-value moins-value	Cou	rt terme		Long terme		Plus-value taxables à
		7	8		9	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	19 %(1)
	1								
	1								
l	:	3							
*.	-	1							
ions									
lisat	(							-	
nobi	ŀ	7							
- Immobilisations*	8	3							
:	9								
	1	0							
	1	1							
	1	2							
	1	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévalu éléments cédés	ation afférente aux	+			* 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1 * 1		
	ı	4 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux élés	ments cédés	+	_	1.	*		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	ī	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus tibles par une disposition légale	des charges déduc-	+					See of Bernary
1	ļ	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspo 6 fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966,				* <del>-</del>		, <u></u>	-
ents	-	vement utilisée  Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime o		+			<u> </u>		1
lé ny	-	lues à long terme devenues sans objet au cours de l'exerci  Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour d	ce	ļ ·					
es é	1	relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
- Autres éléments	2	Divers (détail à donner sur une note annexe)*		ļ					
11		विद्यालय के होता नाम स्थापक विद्यालय के जाता है। विद्यालय के के किया क	- ((यदा-नाउन्यर्गत-						
de exh		MOTEO also an annimico de la Colonia. Compressive estados de Colonia.	com agrees		zzk.		( <del>(3)</del> )		7
à		COLOR COMPONENTIAL PROPERTY COLOR			(%);	1.			<b>(G)</b>
• Des	ex	plications concernant cette rubrique sont données dans la notice		C 210	P. d., CCI		Andrea districts desired activities		

(13)

#### AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entrep	rise: MATHIAUD BOUCA	RD		Formulaire dépo	osé au titre de l'IR EU	Néant X *
	A ÉLÉMENTS ASSI (à l'exclusion des plus-values de		AU RÉGIME FISCAL DI l'imposition est prise en c			
	Origine		Montant net	Montant	Montant compris	Montant
	Imposition répartie		des plus-values réalisées*	antérieurement réintégré	dans le résultat de l'exercice	restant à réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)			, .		
au cours de	sur 10 ans			1		
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CO	iI)				
	To	OTAL 1				
,	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antè- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1 N - 2				
		N - 1			1	
		N - 2				
Plus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 3				ļ
au cours des	différente (art. 39 quaterdecies	N - 4				-
exercices antérieurs	1 ter et 1 quater du CGI)	N - 5	-	_		
	(à préciser) au titre de :	N - 6 N - 7				
		N - 8		-		
		N - 9				
	To	OTAL 2		_		
1	B PLUS-VALUES RÉINTÉC ique ne comprend pas les plus-va e fusion, d'apport partiel ou de scission orales sournises à l'impôt sur les socié-	lues affère	ntes aux biens non amortis	sables ou taxées lors des	CIAIRES DES APPORTS opérations de fusion ou d'a us-values d'apport à une sociét fessionnelle exercée à titre indiv	apport. é d'une activité
	ne des plus-values et date fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
				_		
		·				
	47-77-124-1					
			•			
				·		
				_		
		TOTAL				

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n\* 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entrepr	ise:M	ATHIAUD BOUCA	RD			Néant 🗓 *
O Entreprises soumises à l'impé ❷ Entreprises soumises à l'impé		Sains exclus Gains	nets retirés de la cession de du régime du long terme (art. 2	exercice relevant du taux de 15 % <b>0</b> et itre de sociétés à prépondéran 19 <u>I a secies 0 bis du CGI)</u> <b>0</b> . certains titres dont le prix de revi	ce immobilières non cotées	
	ı - SUIVI	DES MOINS-VA	ALUES DES ENTRE	EPRISES SOUMISES A	À L'IMPÔT SUR LE RE	VENU
Origine		Moins-va à 12,8		Imputations sur les plus-va long terme de l'exercic imposables à 12,8 %		Solde des moins-values à 12,8 %
<u> </u>		(2)	<u> </u>	3		<u> </u>
Moins-values nettes	N		1	A Comment of the Comm		
	N-1					
	N - 2	<u> </u>	-			<u></u>
Moins-values nettes à	N - 3					
long terme subies au	N-4					<del></del>
cours des dix exercices	N-5					<del></del>
antérieurs (montants restant à	N-6	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<del>,</del>		
déduire à la clóture du	N-7					,
dernier exercice)	N-8					
	N-9		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
	-					
	N - 10					
II - SUIVI D	ES MOII	NS-VALUES À L	ONG TERME DES	ENTREPRISES SOUM	IISES À L'IMPÔT SUR	LES SOCIÉTÉS*
Origina		Moins-v:	alues	Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des moins-values
Origine		À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat	À 15 % ou 19 %	sur le résultat de l'exercice	à reporter  col.J=S+D+F-G-H

Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la cloture du dernier N-7 exercice) N - 8

(4)

(3)

(3)

**(6)** 

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relévent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(2)

①

N N-1 N-2

N-3

Moins-values nettes

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

,	_	_
1	1	`
ı	1	
1	•	•

#### RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : MATHIAUD BOUCARD								
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ	A L'E	NREGISTRE	MENT DE LA RI	ÉSERVE SPÉCIAL	E POU	R L'EXERC	CICE N	
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxée	es à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1) Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées	1							
au cours de l'exercice	$\begin{vmatrix} 2 \\ 2 \end{vmatrix}$							
TOTAL (lignes 1 et 2)	3							
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	] 4			<u> </u>				
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5							
TOTAL (lignes 4 et 5)	6			T			,	
Montant de la réserve spéciale (ligne 3 - ligne 6)	7							
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISI	ONS F	OUR FLUCT	UATION DES C	OURS * (5°, 6°, 7°	alinéas	de l'art. 39	9-1-5 du CGI)	
montant de la réserve réserve figurant au branches au sociétés absorbées au			montants prélevé	s sur la réserve			nt de la réserve	
à l'ouverture de l'exercice l'année 2		donr	ant lieu ément d'impôt ③	ne donnant pas liet à complément d'imp	ı ôt ④	à la clôi	ture de l'exercice	

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

#### JOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2022

bligatoire (article 53 A		DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR A
général des impôts)	(16)	

Désignation de l'entreprise: MATHIAUD BOUCARD Néent							
	01042021 et clos le: .31032022 Données en nombre	de mo	ois 1	2			
DÉCLARATION DE							
Effectif moyen du pe	YP		2,00				
	Dont apprentis	YF					
]	Dont handicapés	YG					
Effectifs affectés à l'	activité artisanale	RL					
CALCUL DE LA VA	LEUR AJOUTÉE						
I - Chiffre d'affaires	s de référence CVAE						
Ventes de produits	fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	484	862			
Redevances pour c	oncessions, brevets, licences et assimilées	ок					
Plus-values de cess	sion d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL					
Refacturations de fr	ais inscrites au compte de transfert de charges	ОТ					
	TOTAL 1	ОХ	484	862			
II - Autres produits	à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de g	pestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН		240			
Production immobili	sée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE					
Subventions d'explo	oitation reçues	OF					
Variation positive de	es stocks	OD					
Transferts de charg	es déductibles de la valeur ajoutée	01					
Rentrées sur créand	ces amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	хт					
	TOTAL 2	ОМ		240			
III - Charges à rete	nir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup>						
Achats		ON	4	659			
Variation négative o	les stocks	oq					
Services extérieurs,	à l'exception des loyers et des redevances	OR	44	270			
Loyers et redevanc convention de locat	es, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une ion-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	os					
Taxes déductibles d	de la valeur ajoutée	OZ					
Autres charges de g	gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ow		30			
Charges déductible	s de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	ου					
	la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le n de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	09					
Moins-values de ce	ssion d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY					
	TOTAL 3	Ol	48	959			
IV - Valeur ajoutée	produite						
Calcul de la valeur	ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	og	436	143			
V - Cotisation sur	la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assuje AC et 1329-DEF. Si la	ttie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329- à VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	436	143			
	Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les en Si vous êtes assujettis	treprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter co à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé d n° 1330 CVAE	: cadre. u dépôt	du formu	ılaire			
Mono établissemen	t au sens de la CVAE, cocher la case EV X						
échéant ajusté à 12	référence CVAE (report de la ligne OX, le cas GX 484 862 Effectifs au sens de la CVAE *	EY		2,00			
Chiffre d'affaires du	groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX	— <sub>1</sub> — ,	,,_			
Période de référenc	GY 0 1 / 0 4 / 2 0 2 1 GZ 3 1 / 0 3	/	2 0	2 2			
Date de cessation	HR / /	/		لِلل			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

### (17)

#### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2022

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N' de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1) Néant □\*

EXERCICE CLOS LE 31032022 N' SIRET 3 0 9 9 5 4 2 7 9 0 0 0 2 7
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MATHIAUD BOUCARD
ADRESSE (voie) 69 RUE LA FAYETTE
CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise   P2   3   Nombre total de parts ou d'actions correspondantes   P4   650
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Nb de parts ou actions
Adresse: N' Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Nb de parts ou actions
Adresse: N' Voie Pure
Code Postal Commune Pays Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) 1 Nom patronymique BOUCARD Prénom(s) NICOLAS
Nom marital % de détention 49,85 Nb de parts ou actions324
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N 93 Voie RUE JOUFFROY D'ABBANS
Code Postal 75017 Commune PARIS Pays Pays
Titre (2) Ime Nom patronymique IRINITZ Prénom(s) CHRISTIANE
Nom marital % de détention
Naissance: Date N' Département Commune Pays
Adresse: N° 32 Voie RUE NUNGESSER ET COLI
Code Postal 75016 Commune PARIS Pays Pays Pays Pays Pays Pays Pays Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dan en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer: M pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n\*2032.

### Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

	_	
(4	0	١
1 1	О	- 7
٠.		1

#### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N°2059-G-SD 2022

/I:ata dan mananana			do deciá	au da	F~ 14
(liste des personnes	ou groupements (	de personnes	ue uron	ou ue	ıan
	átiont directement				

(1)

N° de dépôt	(liste des dont	personnes ou g la société détien	roupements de p t directement au	personnes de droit ou de f moins 10 % du capital)	art	Néant ⊠ *					
EXERCICE CLOS LE	31032022			N° SIRET 3 0 9 9	5 4 2 7 9	0 0 0 2 7					
DÉNOMINATION DE L'EN	DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MATHIAUD BOUCARD										
ADRESSE (voie) 69	9 RUE LA FAYETT	E									
CODE POSTAL 7	5009		VILLE	PARIS							
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5											
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (si société établie	en France)				% de détention						
Adresse: N°		Voie									
Code P	ostal	Commune			Pays						
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (si société établie	en France)				% de détention						
Adresse: N° [		Voie									
Code P	ostal	Commune			Pays						
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (sí société établie	en France)				% de détention						
Adresse: N°		Voie									
Code P	ostal	Commune			Pays						
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (sí société établie	en France)				% de détention						
Adresse: N°		Voie									
Code P	'ostal	Commune			Pays						
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (si société établie	en France)				% de détention						
Adresse; N°		Voie									
Code P	'ostal	Commune			Pays						
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (si société établie	en France)				% de détention						
Adresse: N° [		Voie									
Code P	'ostal	Commune			Pays						
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (si société établie	en France)				% de détention						
Adresse: N°		Voie			<del> </del>						
Code P	'ostaî	Commune			Pays						
Forme juridique		Dénomination									
N° SIREN (si société établie	en France)				% de détention						
Adresse: N° [		Voie									
Code P	'ostal	Commune			Pays						

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

#### IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 *bis*-SD 2022

		-,						<del></del>	
H RÉPARTITION DES PROD	UITS DES ACTIONS	ET PARTS S	OCIALES, AI	NSI QUE DES P	REVENUS A	SSIMILÉS	DIST	RIBUÉS	
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société e	ille-même a	113 750	payées par un ét	ablissement ch	argé du servic	e des	titres b	
Montant des distributions corresponda	nt à des rémunérations	ou avantages d	·	ne désigne pas le	(les) bénéfici	aire (s) (2)	С		1
Montant des prêts, avances ou aco							d		
personnes interposées							a		
							е		
Montant des distributions autres que celles visées en		_					f		
(a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligible	es à l'abattement de 40	% prėvu au 2° d	lu 3 de l'article	158 du <b>C</b> GI 🗝			1		113 750
Montant des revenus distribués non éli	gibles à l'abattement de	e 40% prévu au	2° du 3 de l'art	icle 158 du CGI			j		
Montant des revenus répartis 🙉						Total (a	à h)		113 750
I RÉMUNÉRATIONS NETTE	S VERSÉES AUX M	EMBRES DE	CERTAINES	SOCIÉTÉS (si co	e cadre est insu	ffisant, joindre	un ét	at du même	modèle)
Nom, prénoms, domicile et quelité (art. 4	8-1 à 6 ann. III au CGI):	Pour les SARL	chaque associe	es, au cours de la é, gérant ou non, ts forfaitaires de fra	désigné col.1, :	à titre de trail	temer	nts, émolum	ents, indemnités,
* SARL, tous les associés;					Montant	des sommes	versé	es:	
* SCA, associés gérants;  *SNC ou SCS, associés en nom ou  * SEP et sté de copropriétaires de na gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités		re de frais de représentation, mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
		ou en usufruit.	Cic circuic	proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursem	ents	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1		2	3	4	5	6		7	8
ALAIN BOUCARD		2							
6 Bis RUE SOUBZMAIN 44000 NANT	ES	1 -			ŀ				
NICOLAS BOUCARD		324	"						
93 RUE JOUFFROY D'ABBANS 75017	PARIS	324						!	
CHRISTIANE IRINITZ		224							
32 RUE NUNGESSER ET COLI 75016	PARIS	324							
		]	[						
		_	1			1			1
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	:				<u> </u>	<u> </u>			
J DIVERS			1	<u> </u>					
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETA	AIRE DU FONDS ( en c	as de gerance i	ibre)	<del></del>					
* ADRESSES DES AUTRES ETABLIS	SEMENTS (si ce cadre	est insuffisant, joi	indre un état du	même modèle)					
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
K CADRE NE CONCERNAN	OUE LES ENTREP	RISES PLACE	ÉES SOUS !	E RÉGIME SIMI	PLIFIÉ D'IME	OSITION			
REMUNÉRATIONS	. 400 200 0			TERME IMPOSI		0 %	à ·	15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction fa	ite des I	<del></del>		l'ouverture de l'ex		<u> </u>			
sommes comprises dans les DSN et vers apprentis sous contrat et aux handicapés	ées aux	[		T de l'exercice					
apprentis sous contrat et aux handicapes			sée au cours de	<del></del>					
Rétrocessions d'honoraires, de commissio et de courtages (b)	ns		nt à reporter						
L CADRE NE CONCERNAN	T QUE LES ORGAN	ISMES BÉNÉ	FICIAIRES D	E DONS				1. 14 . 1. 1. 1	
Montant cumulé des dons et verse	ments mentionnés sur	les reçus, atte	stations ou to	us autres docume	ents et perçus	au titre de l	'exer	cice	
	Nombi	re de reçus, atte	estations ou to	ous autres docum	nents délivrés	au titre de l'	exer	cice	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Librel Égalité Fratement

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES N° 2067 (2022)

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code general des impôts)		RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX	ANNÉE	ou exercice		
Désignation de l'entreprise	MATHIAUD	BOUCARD	du	01/04/2021		
Adresse 69 RUE LA	FAYETTE	75009 PARIS	au	31/03/2022		

Α	- FRAIS ALLO	DUÉS DIRECTE	MENT OU INDI	RECTEMENT A	UX PERSONNE	S LES MIEUX I	RÉMUNÉRÉES	: v. notice 1			
		NOM, PRÉNC	OM ET EMPLOI C	OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE					
1	M BOUCARD NI	COLAS			, and the second	93 RUE JOUFFROY D ABBANS 75017 PARIS					
2	M THOMAS FRE	DERIC				50 BIS CHEMIN	DU BOIS DES FO	SSES 91180 ST	GER		
3											
4											
5							_				
6											
7	-										
8				<u> </u>				_			
9				<u>.</u>							
10											
	RÉMUNÉRATIO	NS DIRECTES OU	J INDIRECTES (	(dans l'ordre du table	au ci-dessus)	Frais de	DÉPENSES E AFFÉR		Tomas		
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	voyages et de déplacements (v. notice (3))	aux véhicules et autres biens (v. notice )	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8		
1	100 000				100 000				100 000		
2	41 992				41 992				41 992		
3		-					^	1			
4								-			
5		_									
6											
7		-					,	_			
8		_									
9											
10						,					
**	· 141 992				141 992				141 992		
_	* TOTAUX										
	adeaux de toute r		on des objets co	nous spácialama	nt nour la nublici	té et dont la vala	ur unitaire ne dés	nasse nas 73 €	10		
p	ar bénéficaire (toi	utes taxes compri	ises)	<u></u>							
	rais de réception, y o	compris les frais de	restaurant et de spe	ectacles, qui se ratt	achent à la gestion d	e l'entreprise et dor	nt la charge lui incor	noe normalement	8 447		
Τ	otal						- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		8 447		
	C - ÉLÉMENTS	DE RÉFÉRENC	E (v. notice 1):	 :			. •				
	<u> </u>	Total des dép			<u></u>	<u> </u>	Bénéfices impo	sables 😉			
	- de l'exercice20			<u> </u>	8 447	- de l'exercice 2022 •			157 847		
_	- de l'exercice préc	<del></del>			4 659	- de l'exercice p	récédent 🛈		160 176		
	Nom et qualité du s		colas BOUCA	ARD		À PARIS ,le 01062022					

Signature,

Gérant

_	-	^	•
-,	_	_	7
_	-	73	-

-	_	_	_
٠,	11	٠,	- 1
_	u	_	~

# Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des

2022	capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bi	s du C	3I 2464
(À souscr résultat coi	ire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour mme si elles étaient imposées séparément)	la détermi	ination de leur
I – Monta	nt de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice		
A- Règle:	s de droit commun		
Charg	es financières nettes de l'exercice	a	
EBITE	DA fiscal de l'exercice	b	
	on de charges financiéres nettes non admises en déduction au litre de l'exercice ant le plus faible entre a -  30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
	on de charges financiéres nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de tion de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
B- Claus	e de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé	.*	
Ratio	fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio	fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	е	
Si (d) nette:	est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières s non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
C- Règle	s applicables aux situations de sous-capitalisation		
plafor	on de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier nd de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou s d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Erant	ion de charges financières nettes de l'eversice non admises en déduction au titre du second		

Suivi des charges financières nettes en report		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du demier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financiéres nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	1	

plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées

excédant une fois et demie les fonds propres

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	0
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	р
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r

Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
	-10.88		

<sup>(1)</sup> Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

<sup>(2)</sup> Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2022 Détern	mination du résult	at net de cession, de e	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	-concession de b	revets et d'actifs inc	orporels assimilés i	mposable à taux	réduit	2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)	es non membres d'un gr	oupe fiscal au sens de l'ar	ticle 223 A du CGI)						
I. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %	sultat net imposable a	u taux réduit de 10 %							
-			2	3	4	5	9	7	
Actif hier on service famille	ice famille		-	Date de	Résultat net déficitaire	Résultat net	Rapport	Résultat net imposable à taux réduit	ible à taux réduit
de biens ou services	rvices	Denon	Dénomination	exercice de l'option	titre de l'exercice précédent	de l'exercice	au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total									
2. Résultat net impasable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI	taux réduît issu des inv	rentions brevetables non	brevetées certifiées par l'	INPI					
		Type d'invention b	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	tifiée par l'INPI		Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention	à taux réduit issu ition		
			:						
			l i						
Total									
3. Résultat net imposable à taux réduit ealeulé en faisant usage du rapport de remplacement	taux réduit ealeulé en	faisant usage du rapport	t de remplacement						
	Date de	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément	le à taux réduit sous a	grément				
Total									
									1